



Charquemont

infos

Bulletin municipal n°32
J a n v i e r 2 0 2 3

SOMMAIRE



Mot du Maire.....	2
Les commissions municipales.....	3
Budget municipal 2022.....	9
Délibérations 2022.....	11
Décisions 2022.....	13
Publicité des actes administratifs.....	14
Secrétariat de Mairie.....	15
Démarches administratives.....	16
Urbanisme.....	19
Infos Services.....	20
Planning des collectes des déchets 2023.....	23
Etat civil.....	24
Cimetière et plans.....	26
Eglise Saint-Etienne.....	28
Bibliothèque.....	31
Ludothèque.....	32
École Maternelle.....	33
École Primaire.....	34
Association des parents d'élève (APE).....	35
Familles rurales périscolaire.....	35
ADMR.....	37
ACCA la Montagnarde.....	38
Cabaret des Chouettes.....	39
Chorale Sainte-Thérèse.....	40
Club d'Aéromodélisme du Pays Maîchois.....	41
Comité des Fêtes.....	41
Danse en ligne.....	42
Doigts d'Or.....	42
Don du Sang.....	43
Étoile Sportive de Charquemont.....	44
Équipe Juif Sport.....	44
Gazouillis du Plateau.....	45
Gym plaisir.....	47
Jeanne d'Arc.....	48
Jeanne d'Arc, section Éveil.....	48
La ligue contre le cancer.....	49
Les Jeux du Plateau.....	50
Orchestre d'harmonie.....	50
Les Sapeurs Pompiers de Charquemont.....	51
Les Sens de l'Art.....	52
Les sentiers du Doubs.....	53
Ski Club de Charquemont.....	54
Les Vieilles Mécaniques.....	55
Les Yacks of the Road.....	56
Calendriers des manifestations 2023.....	57

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Notre bourg poursuit son évolution qui doit être maîtrisée afin que tous les services dus aux administrés puissent répondre à leurs attentes. Dans un contexte international difficile, à un moment où le prix de l'énergie va s'accroître de manière conséquente, il faut que chacun soit responsable de son comportement, de ses gestes quotidiens afin de minimiser les dépenses énergétiques. J'en appelle à la responsabilité de chaque utilisateur de nos bâtiments publics, associatifs, sportifs, écoles afin de veiller à une bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Je tiens à rappeler que, concernant l'éclairage public, le conseil municipal a décidé ces années passées, de moderniser toutes les lampes par le passage en ampoules LED. Ceci a permis de réduire de manière conséquente la facture de ce poste. Le Conseil Municipal consulté récemment sur l'extinction de l'éclairage public durant la nuit, s'est prononcé clairement pour le maintien d'un éclairage réduit de 23 H à 5H du matin afin de contribuer à la tranquillité et à la sécurité de tous.

Les différents travaux programmés en début d'année ont pu s'achever dans de bonnes conditions, et ceci sans recourir à de nouveaux prêts.(travaux rue Jean Moulin, Place du lion d'Or, videoprotection...) La Place du Lion d'Or sera inaugurée officiellement dès le printemps avec la présence des financeurs qui ont apporté leur aide à cette réalisation. Nous n'oublierons pas d'y associer la population de Charquemont. Le Conseil Municipal réfléchit sur la transition énergétique, le renouvellement des systèmes de chauffage, l'amélioration ou la transformation des bâtiments communaux.

Nous poursuivrons en 2023 le travail entrepris

avec nos partenaires que sont la Communauté de Communes du Pays de Maiche et le Parc Naturel du Doubs Horloger. Nous étudions avec ces deux collectivités une nouvelle approche du développement de la Combe Saint-Pierre dans le cadre du contrat de station et du Plan Avenir Montagne. La mise en place du Schéma de cohérence territoriale va nous obliger à une utilisation frugale du terrain. Les surfaces constructibles se verront réduites tant au niveau des constructions individuelles que commerciales ou industrielles.

Le changement climatique se poursuit inexorablement ; la forêt communale souffre. En 2023, nous ferons une pause dans les coupes de bois. Seuls les bois scolytés seront abattus et nous lancerons le programme de repeuplement. Malgré ces contraintes, les élus ont toujours des projets et continueront de gérer le budget communal avec réalisme, transparence et rigueur.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui oeuvrent à la bonne marche de notre belle commune : les élus du Conseil Municipal, les membres de toutes les associations et particulièrement celles qui animent notre bourg par de belles manifestations, les employés communaux qui travaillent consciencieusement et qui ont à cœur de vous faire profiter de leurs compétences. Je n'oublie pas de féliciter toutes les forces vives qui font le dynamisme et la renommée de Charquemont.

En ces journées de fêtes, j'ai une pensée pour les personnes qui souffrent moralement, physiquement, les personnes isolées, et je formule des vœux pour une amélioration rapide de leur situation.

A l'aube de la nouvelle année, je souhaite à chacune et à chacun d'être heureux, de vivre en bonne santé et de réaliser ses rêves. Que vos journées soient illuminées par les sourires de ceux que vous aimez.

Bonne et Heureuse Année 2023.

R. MARTIN

COMMISSIONS



COMMISSION CIMETIÈRE, ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, INFORMATION, COMMUNICATION

Responsable : VIPREY Françoise

Membres : JACQUOT François, JANIN Christophe, MAIRE Anne, MOUGIN Christelle,
PETIT Esther, RENAUD Pascal

Voici les réalisations effectuées durant l'année 2022 pour notre commission.

CONCERNANT LE CIMETIÈRE :

- L'élaboration du plan du cimetière par drone a été effectuée.
- Les 2 portails ont été changés
- Les tombes du carré militaire ont été nettoyées, fleuries pour les 8 mai et la Toussaint.
- Les graviers de ces tombes ont été remplacés.
- Un revêtement en macadam a été réalisé devant l'entrée du cimetière du bas.
- Le nettoyage du cimetière est assuré régulièrement par l'équipe technique, mais pour RAPPEL, le désherbage devant les tombes est à la charge des propriétaires des emplacements.



CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCOLOGIE :

Les enfants des écoles ont réalisé un jardin potager à proximité du verger composé de poirier, pommier, mirabelliers plantés en 2021.

CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

La nouvelle place du « LION D'OR » est en phase terminale

Cet endroit devient un espace de convivialité, il doit être respecté par les habitants.

Cette place sera inaugurée au cours de l'année 2023.

À la suite de la visite du jury des villes et villages fleuris, nous avons conservé le label 2 Fleurs.



INFORMATION – COMMUNICATION :

Le plan du village de Charquemont a été réalisé et distribué dans chaque boîte aux lettres.

Vous pouvez toujours retrouver les informations concernant la commune sur le site internet de Charquemont, sur Facebook, sur le panneau d'affichage devant la mairie, et sur l'application Intramuros.



POUR 2023, VOICI NOS PROJETS, DANS LA LIMITE DE FAISABILITÉ :

- Finalisation de l'élaboration d'un disque de stationnement « zone bleue » qui sera à votre disposition au secrétariat de la mairie.
 - Achat de 2 panneaux destinés aux associations pour l'information de leurs manifestations.
 - Achat de 2 vasques de fleurs pour le cimetière
 - Projet de l'extension du cimetière
 - Projet de remise de graviers dans le cimetière du haut
 - Achat de 2 panneaux d'information pour les cimetières
- Notre commission est à votre disposition pour de nouvelles idées et besoins. ■



COMMISSION URBANISME, VOIRIE, DÉFENSE INCENDIE, ECLAIRAGE PUBLIC ET EQUIPEMENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Responsable : Christophe Janin

Les membres : Charles Albert ; Patrick Berret ; Bernadette Delavelle ; Géraldine Frantz ; François Jacquot ; Christian Labarussias ; Philippe Louvet.

LES RÉALISATIONS EN 2022 :

VOIRIE :

- Réfection totale de la couche de roulement avec un tapis d'enrobé de la rue Jean Moulin.
- Un aménagement de sécurisation rue de l'Eglise et d'accès au lotissement des « Essarts » a été réalisé avant l'été.
- La réfection du mur et des escaliers entre la rue du stade et la rue de la vierge a été effectuée cet automne.
- Le trottoir et l'accès au cimetière du bas ont été repris afin de faciliter l'accès aux piétons.
- La « zone bleue » de la place est matérialisée.
- Une chicane a été mise en place rue du stade afin de sécuriser son entrée, et faire ralentir la circulation au niveau de l'espace de convivialité vers la zone de loisirs.



VIDEOPROTECTION :

Le projet de vidéoprotection a vu le jour, et le début des travaux a eu lieu au mois d'octobre 2022.

Nous avons commencé par la visualisation de la place de l'hôtel de ville et du nouveau parking de la Place du Lion d'Or avec deux caméras, (l'une d'elles dispose de quatre angles de vues).

Le monument aux morts, le parvis de l'Eglise sont également équipés d'une caméra.

La salle des fêtes, l'accès au stade bénéficient aussi de cette installation avec trois caméras.

Le programme d'équipement se poursuivra durant 2023.

URBANISME :

Le lotissement des « Alizades » est complet ; les dernières habitations sont en cours de construction.

MATERIEL SERVICE TECHNIQUE :

La collectivité a fait l'achat d'un véhicule utilitaire avec une partie benne afin de faciliter le travail de nos employés du technique.

Elle a également investi dans divers outillages à main électroportatifs.

LES PROJETS 2023 :

- Des devis sont en cours afin de pouvoir réaliser la réfection de la rue des villas.

- La réflexion a été engagée sur la possibilité d'agrandir la partie « zone bleue » de la place et également la zone « 30 ». Toujours dans l'esprit de faciliter l'accès aux commerces et services et sécuriser notre centre bourg.

- La réflexion est toujours en cours pour la modification de la circulation rue Abbé Degois et rue du nord, pour donner suite à l'essai effectué au printemps 2022.

- Un lotissement verra le jour rue du stade en face de la zone artisanale. Il accueillera 17 parcelles pour des maisons d'habitation individuelle et 1 grande parcelle est prévue pour de l'habitat collectif. Ce lotissement permettra un accès plus aisé à la chapelle Saint Roch

- La vidéoprotection continuera son installation afin de sécuriser l'aire de jeux, le city Park et le parking du stade. La salle « Jeanne d'Arc » ainsi que le périscolaire seront également sous protection.

- Les entrées et sorties de notre village seront visualisées.

- Nous continuerons d'équiper nos services du technique avec du matériel adapté à leurs missions et susceptible de faciliter certaines tâches. ■

NOTE D'INFORMATION INDIVIDUELLE RELATIVE À LA VIDÉOPROTECTION

Notre collectivité est placée sous vidéoprotection, cette note vous informe des raisons de cette surveillance, des données vous concernant et de vos droits relatifs à la vidéosurveillance.

1. OBJET DU TRAITEMENT

La société :

MAIRIE de Charquemont

Dont le siège est situé :

1 Place de l'Hôtel de Ville

À placé des lieux sous vidéoprotection afin d'assurer la sécurité de ses habitants et de ses biens. Les images enregistrées dans ce dispositif ne sont pas utilisées à des fins de surveillance de la population.

La base légale du traitement est l'intérêt légitime (RGPD art. 6.1.f).

2. DESTINATAIRES

Les images peuvent être visionnées en cas d'incident, par le personnel habilité de la Mairie, en particulier le personnel chargé de la sécurité et par les forces de l'ordre. Le personnel de la société en charge de la maintenance du matériel peut également accéder aux images, à cette seule fin.

3. DURÉE DE CONSERVATION

Les images sont conservées au maximum 15 jours. En cas d'incident lié à la sécurité des personnes et des biens, les images de vidéoprotection peuvent néanmoins être extraites du dispositif. Elles sont alors conservées sur un autre support le temps du règlement des procédures liées à cet incident et accessibles aux seules personnes habilitées dans ce cadre.

4. DROITS DES PERSONNES

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement pour les données non nécessaires à la finalité du dispositif (RGPD art.17). Vous disposez également d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données non nécessaires à la finalité du dispositif (RGPD art. 18.1.c et 18.1.d). Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de la CNIL : cnil.fr

Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) ou, à défaut, le responsable du traitement.

Contact par voie électronique :

secretariat@charquemont.org

Contact par courrier :

Monsieur le Maire
1 Place de l'Hôtel de Ville
25140 CHARQUEMONT

Si vous estimez, après contact, que vos droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif vidéo n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

NOTE D'INFORMATION INDIVIDUELLE RELATIVE À LA VIDÉOPROTECTION

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉ ET LOGEMENTS, ACHATS VENTES LOCATIONS DE TERRAINS, AFFAIRES AGRICOLES

Responsable : Bernadette Delavelle

Membres : Béatrice KOLODZIEJ, Géraldine FRANTZ, Anne MAIRE, Christelle MOUGIN, Antoine PETIT, Philippe LOUVET, Brigitte COURTET.

Monsieur le maire et une délégation de la commission avaient fait le déplacement jusqu'à l'EHPAD de Bonnétage pour célébrer les 103 ans de Monsieur Robert Pillot.



C'est le 14 octobre 1919 que Robert voit le jour. Une vie simple mais riche et bien remplie.

Chaque année Charquemont honore ses « anciens » lors d'un repas dansant. Retour en image sur l'édition 2022 qui s'est tenue le dimanche 16 octobre 2022.

Une journée festive comme on les aime !

Fin de l'aménagement de l'aire de Jeux – rue des violettes.

L'aire est sécurisée par des grilles de protection et forme un espace convivial et accessible à Tous.

La commission étudie toute l'année les demandes de terrains et gère les affaires sociales de la Collectivité.



Le traditionnel « colis cadeau » sera distribué en début d'année 2023 aux résidents en EHPAD et le repas annuel de l'amitié pour les personnes de plus de 70 ans aura lieu en octobre 2023.

La commission réfléchit également à un projet d'accueil des nouveaux résidents de Charquemont et des jeunes majeurs (ayant eu 18 ans en 2022), et les parents des enfants nés en 2022. ■

COMMISSION JEUNESSE, SPORT, ASSOCIATIONS, FÊTES ET CÉRÉMONIES, GESTION DES SALLES

Responsable : Pascal Renaud

Membres : Philippe MERCIER, Béatrice KOLODZIEJ, Françoise VIPREY, Françoise VUILLEMIN, Christian LABARUSSIAS

La commission a participé cette année à plusieurs réceptions, collations et vernissages. En voici les principales dates :

- JEMA (journée des métiers d'art) : Vernissage le 01/04/2022
- Arrivée des 100 kms (randonneurs du plateau) : le 01/05/2022
- Réfection de la chapelle du Refrain, inauguration le 14/05/2022
- Biennale d'Art contemporain, vernissage le 10/06/2022
- Organisation et financement de la fête de la musique : le 17/06/2022
- Concert en l'église de Charquemont avec « Musique à St Hipp Anim » : collation le 16/07/2022
- Course cycliste, collecte de dons avec la « ronde de l'espoir » collation avec les cyclistes le 04/09/2022
- Nettoyage de la forêt le 10/09/2022
- Exposition de « la faune et la flore », vernissage le 14/10/2022
- « La dictée » collation le 26/11/2022
- 8 mai, 11 novembre et 5 décembre : verre de l'amitié aux habitants

La commission a fait l'acquisition d'un frigo pour la maison des services ainsi que le renouvellement des verres pour les réceptions à la mairie et de nouvelles tables à la salle des fêtes.

Les perspectives pour l'année à venir sont :

L'organisation du bal du 13 juillet à Charquemont, feux d'artifices, repas, buvette avec la participation des associations du village et en partenariat avec les villes de Maïche et Damprichard.

La commission prévoit également de travailler sur l'organisation des futures manifestations estivales sur la nouvelle place du « Lion d'Or ». ■



COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE, BIBLIOTHÈQUE, TOURISME, FORÊT, RELATIONS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE



Responsable : Brigitte COURTET

Membres : Esther PETIT, Angélique MAIRE, François JACQUOT, Bernadette DELAVELLE, Françoise VIPREY, Vincent BOBILLIER

LA FORÊT :

Suite à l'été 2022, l'état sanitaire de notre forêt reste l'une de nos grandes préoccupations. Les scolytes malheureusement continuent de ravager les bois... les bûcherons sont régulièrement sollicités pour enlever les bois malades.

Le changement climatique va modifier profondément une grande majorité des paysages forestiers.

Pour maintenir les objectifs de multifonctionnalité de la forêt, un des moyens consiste à remplacer en partie des peuplements avec des essences alternatives mieux adaptées aux futurs climats.

Notre commune souhaite tester certaines essences avec les conseils de l'ONF.

Dans le cadre du plan de relance de l'état, 3ha 35 de la forêt communale vont être replantés en 2023 avec du sapin de Bornmüller, Douglas, pin Lacario de Calabre, chêne Sessile.

La commission très sensible à cette fragilité a organisé plusieurs événements :

- En avril, un premier nettoyage de la forêt avec les chasseurs.
 - En septembre, un nettoyage avec les enfants des écoles et les parents a remporté un vif succès auprès des jeunes (voir article dans la suite de notre bulletin).
 - En juillet, le PNR nous a proposé de mettre en place des expérimentations pour améliorer les déplacements des piétons et des cyclistes, l'une d'entre elles consistait à fermer les routes dans le bois des Rachottes aux véhicules motorisés pendant la saison estivale.
- Le conseil municipal après discussion a validé le projet et cette expérimentation, qui a donné satisfaction aux locaux et aux touristes, sera reconduite en 2023.

LA CULTURE

Du 14 au 18 octobre 2022, Jean CHAPUIS, Noël JEANNOT et Louis SCHROTER,

nos photographes locaux nous ont ravis avec leur exposition de photos de nature sauvage intitulée « Une immersion dans la beauté naturelle de notre région ».

Le public a répondu présent et les scolaires de l'école primaire ont pu visiter l'exposition avec les explications passionnées des photographes.

LE PATRIMOINE NATUREL

Le 8 octobre, le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté organisait la première Transhumânes à Charquemont.

Après un mois de pâturage de la pelouse sèche de chez France, les quatre ânes Coco, Justin, Innocent et Titounet, mis à disposition par Cyrille PARATTE, étaient invités à regagner leur pénates, en compagnie de 114 personnes dont 34 enfants.

Cette initiative en partenariat avec les Gazouillis du Plateau et la commune de Charquemont a permis aux participants de faire un saut dans le temps où les transhumances étaient fréquentes.

Au fil des contes régionaux racontés par Noël JEANNOT, la balade fût ponctuée d'anecdotes sur la nature et les explications sur le besoin de pâturage de ce site qui culmine au sommet des Echelles de la Mort et qui est géré par le Conservatoire des Espaces Naturels depuis 2019.

LE TOURISME

La station de la Combe Saint Pierre a battu des records de fréquentation cet été avec une météo favorable aux activités de pleine nature (communication efficace et variée grâce au partenariat avec France Bleu Besançon, flyers...). 12 000 personnes ont été accueillies en juin, juillet et août sur le site, soit 165 personnes par jour.

L'accrobranche est l'activité la plus vendue.

De très bons résultats qui font déjà réfléchir les élus de la CCPM à une évolution de la station vers des activités 4 saisons.

L'Office de Tourisme de Maïche vient d'éditer une brochure sur le site des Echelles de la Mort. ■

ZOOM SUR LA JOURNEE EN FORET DU 10 SEPTEMBRE 2022

Le nettoyage ludique, suivi d'activités en forêt, s'est déroulé le 10 septembre 2022. Après avoir ramassé les déchets en forêt le matin, des cadeaux faits maison ou artisanaux ont été distribués à tous les enfants participants, puis plusieurs activités ont été proposées pour remercier les nettoyeurs courageux, venus nombreux. Monsieur Houser a sculpté un très joli lynx, durant la matinée ; celui-ci est exposé dans notre jolie forêt, à la patte d'oie. Cette journée était aussi accompagnée de Land Art, de contes, de maquillages enfants, d'activités sur les oiseaux, d'esprits de la forêt, d'une très belle chasse au trésor, de coloriages, de recherches de feuilles d'arbres. Une buvette était tenue par le club de Football de Charquemont.

Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette belle journée, Andréa, Guilhem, Simon, Tristan, Amélia, Anne les Yacks of the Road etc...

La mairie vous remercie et plus particulièrement les membres de la commission de la forêt.

Angélique Maire

COMMISSION TRAVAUX ET ENTRETIENS DE BÂTIMENTS, SÉCURITÉ BÂTIMENTS, AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable : Bertrand LOUVET

Membres : Brigitte COURTET, Françoise VUILLEMIN, Christian LABARUSSIAS, Vincent BOBILLIER, Antoine PETIT, Patrick BERRET, Charles ALBER

Cette année 2022 a été marquée par un gros orage de grêle qui a touché notre commune le 21 juin.

Plusieurs bâtiments ont été endommagés :

- Panneaux de porte PVC percés, vitres des lucarnes sur le toit de la mairie cassées....
- 9 vitraux cassés sur la partie Sainte Thérèse de l'église.
- Le toit de la maternelle perforé sur environ 800 mètres carrés. Une couverture provisoire a été posée en urgence sur l'ensemble du toit. Nous attendons le feu vert de l'assurance pour démarrer les travaux de remplacement de l'ensemble du toit.

SECURITE :

4 défibrillateurs sont à disposition.

- 1 devant la mairie
- 1 dans le hall extérieur de la maison des services
- 1 à la salle des fêtes
- 1 dans les vestiaires du foot.

TRAVAUX ECOLE :

- Une classe a été entièrement rénovée au primaire
- Achat d'un sèche-linge pour la maternelle

TRAVAUX GITE DU BOULOIS :

- Le démontage du garage à côté du parking a été effectué.
- Le nettoyage et remise en forme du parking réalisé.

CIMETIERE :

En collaboration avec la commission cimetière, les grilles des 2 entrées ont été remplacées.

MAISON DES ANCIENS :

Une étude de faisabilité pour la maison du foyer des anciens et de la mairie est en cours.

Plusieurs projets ont été proposés. Nous sommes en attente d'une

étude de chauffage pour ces bâtiments. (Mairie, école primaire, foyer des anciens et local des employés communaux).

PREVISION DE TRAVAUX POUR 2023 :

- Réfection du crépi sur le devant de la salle Jeanne d'Arc, ainsi que celui du sas d'entrée des cuisines du périscolaire.
- Mise en place d'une grille dans le sas d'entrée des cuisines du périscolaire. (Ces travaux font suite à des dégradations).
- Etude sur l'éclairage du stade et de l'église : passage en LED
- Avancement du projet de réhabilitation du bâtiment du foyer des anciens.
- Réfection du toit de la maternelle et des vitraux de l'église, pour donner suite aux dégâts subis par la grêle.
- Mise en place d'une protection par grilles devant les vitraux de Sainte Thérèse.
- Remplacement du toit sur la chapelle Sainte Thérèse de l'église (une partie s'est envolée suite à un fort coup de vent)
- Remplacement de 2 toits en partie horizontale sur l'école primaire par suite de vétusté.
- Réfection d'une salle de classe au primaire. ■



LE BUDGET DE LA COMMUNE EN 2022



Le budget communal 2022 prévoyait les dépenses et recettes suivantes :

- ➔ 2 291 025.90 € en fonctionnement
- ➔ 1 461 988.70 € en investissement

Le budget bois 2022 prévoyait les dépenses et recettes suivantes :

- ➔ 533 890.73 € en fonctionnement
- ➔ 57 200.00 € en investissement

En matière de DEPENSES D'INVESTISSEMENT, les TRAVAUX et ACQUISITIONS réellement REALISÉS cette année 2022 sont les suivants :

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU LION D'OR	698 063.86 €
Part travaux et maîtrise d'œuvre- hors subventions en attente de versement	
CIMETIÈRE	14 826.00 €
Pose de deux nouveaux portails	10 680.00 €
Relevé cimetière et plans	4 146.00 €
RÉHABILITATION BÂTIMENT FOYER DES ANCIENS	16 584.00 €
Etude de faisabilité	16 584.00 €
EXTENSION RÉSEAU ÉLECTRIQUE	10 310.48 €
Extension réseau électrique rue de Besançon	10 310.48 €
VOIRIE	155 958.06 €
Réalisation d'une écluse rue du Stade	14 959.44 €
Aménagement et restructuration de voirie rue de l'Eglise	30 869.28 €
Réfection tapis d'enrobé rue Jean Moulin	79 909.64 €
Réfection et aménagement trottoir rue du Stade/rue Vierge	23 564.74 €
Réfection entrée cimetière	4 182.36 €
Réfection bordures et enrobés 31 rue de l'Eglise	1 584.00 €
Tranchée pour caméra stade	888.60 €
MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	4 403.01 €
Panneaux de signalisation, plaques de rue, balises	2 272.27 €
Signalétique commerciale	2 130.74 €
ACQUISITION MATÉRIEL ET MOBILIER	44 433.34 €
Véhicule utilitaire Opel	21 600.00 €
Balayeuse Scarab	14 400.00 €

Tondeuse thermique	748.99 €
Souffleur à dos	899.00 €
Meubles école maternelle	809.00 €
Pack machines sans fil et casques forestiers	1 402.94 €
Aspirateur mairie	238.85 €
Réfrigérateurs ateliers municipaux et maison des services	899.80 €
Mobilier école maternelle	1 246.25 €
Sèche-linge école maternelle	549.90 €
Ordinateur service technique + sacoche ordinateur élus	1 101.83 €
Tapis + 4 chaises bibliothèque	206.78 €
120 verres à vin	330.00 €
AIRE DE JEUX RUE DES VIOLETTES	3 877.20 €
Panneaux clôture	3 877.20 €
RUCHER DES ERAUGES	985.21 €
Essaims et fournitures	985.21 €
MAISON MÉDICALE	480.00 €
Double vitrage isolant	480.00 €

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS 2022

N° DÉLIBÉRATION	LIBELLE
1	Assiette, dévolution et destination des coupes de bois de l'année 2022
2	Aménagement de la Place du Lion d'Or. Attribution des marchés de travaux.
3	Répartition des frais de chauffage au bâtiment des Anciens 2021
4	Revalorisation du montant annuel de mise à disposition des locaux de l'ADMR à la Maison des Services à compter du 1er janvier 2022
5	Certificat d'urbanisme opérationnel négatif n° 025 127 21R0023. Terrain cadastré section AI n°83. Demande de dérogation par rapport à la règle de réciprocité.
6	Servitude de passage à la SCI FALIYO rue de la Fontenotte
7	Prix des terrains 2022
8	Ouvertures dominicales 2022
9	Subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'école maternelle dans le cadre du «Livre élu» pour l'année scolaire 2021-2022
10	Vote des taux de la fiscalité directe locale : fixation des taux des taxes foncières pour l'année 2022
11	Programme de travaux forêt 2022
12	Comptes administratifs 2021
13	Comptes de gestion 2021
14	Affectation du résultat du budget bois 2021
15	Affectation du résultat du budget communal 2021
16	Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2021
17	Budget primitif 2022 budget bois
18	Budget primitif 2022 budget communal
19	Subventions de fonctionnement 2022
20	Travaux d'aménagement de la Place du Lion d'Or. Avenant N°1 au marché de l'entreprise CLIMENT SAS
21	Convention avec le Département du Doubs pour l'aménagement de la Place du Lion d'Or et le carrefour des RD 464 et 201
22	Travaux de voirie. Réfection du tapis d'enrobé rue Jean Moulin. Autorisation d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR
23	Rétrocession des équipements communs du lotissement «Au Cotard» dans le domaine public communal
24	Vidéoprotection. Marché attribué à l'entreprise JET10EIL
25	Indemnisation des frais de déplacement professionnel des agents
26	DM n°1 au BP 2022
27	DM n°2 au BP 2022
28	Création d'un poste d'assistant à l'école maternelle pour l'année scolaire 2022-2023
29	Vente de terrain situé «Le Creux» à M. SIRE Clovis et Mme DREZET Anaïs

- 30 Ventes d'herbe 2021
- 31 Aire de jeux de la rue des Violettes. Demande de subvention auprès de la CAF
- 32 Indemnité pour le gardiennage de l'église à compter de 2022
- 33 Montants des ventes des cavurnes et caveaux, propriétés de la commune
- 34 DM n°1 au BP 22 - rectification Délibération n°2022/26
- 35 DM n°2 au BP 2022 - rectification Délibération n°2022/27
- 36 Convention pour la visite annuelle des poteaux incendie avec VEOLIA EAU
- 37 Conditions de mise à disposition gratuite de la salle des fêtes
- 38 Ventes d'herbe. Retrait de l'exploitation de la parcelle AR n°50 à M. Maurice RENAUD et réintégration dans le parcours de la Pastorale à compter du 1er janvier 2023
- 39 Convention de servitude de passage en tréfonds avec EDF. Le Refrain
- 40 Autorisation de passage sur la parcelle communale cadastrée section AE n°198, grande rue, à M. Laurent RAMZI
- 41 Autorisation de passage sur la parcelle communale cadastrée section AC n°102, Place de l'Hôtel de Ville à M. Ali KUNDURU
- 42 Convention d'occupation du domaine privé de la Commune avec la CCPM pour la pose d'un abri poubelle sur la parcelle cadastrée section AL n°30 au Cerneux Bonnambert
- 43 Mobilité. Transfert de l'exercice de la compétence «Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables» (IRVE) à la CCPM
- 44 Tourisme. Demande de transfert de l'exercice de la compétence «Sites naturels d'escalade» à la CCPM
- 45 Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le CDG 25
- 46 Délibération autorisant le rappel de traitement pour la période prescrite par la déchéance quadriennale
- 47 Augmentation du nombre d'heures hebdomadaires du poste d'ATSEM principal de 2ème classe de Mme Sophie PIERRE de 26,64h à 28,23h, dans le cadre de son annualisation, à compter du 1er septembre 2022
- 48 Motion de soutien à la formation de secrétaire de mairie du Diplôme universitaire «Gestionnaire administratif-secrétaire de mairie»
- 49 Ouvertures dominicales 2023
- 50 Partage de la taxe d'aménagement
- 51 Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de la CCPM 2021
- 52 Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la CCPM 2021
- 53 Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de la CCPM 2021
- 54 Subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'association l'Etoile Sportive
- 55 Mise à disposition de locaux à Familles Rurales dans le bâtiment abritant le Foyer des Anciens
- 56 Demande de rétrocession des équipements publics du lotissement «La Forestière» dans le domaine public communal
- 57 Subvention exceptionnelle à l'école primaire 2023
- 58 Subvention exceptionnelle à l'école maternelle
- 59 Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe à 35h hebdomadaires et création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à 35h hebdomadaires
- 60 Création d'un poste d'adjoint technique permanent à 35h hebdomadaires
- 61 Tableau des emplois de la Commune de Charquemont à compter du 1er décembre 2022

DÉCISIONS 2022

N° DÉCISION	LIBELLE
2022.01	Etudes géotechniques dans le cadre de l'aménagement de la Place du Lion d'Or. Attribution du marché à GEOTEC FRANCE
2022.02	Ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne
2022.03	Signature d'un contrat de maintenance avec la Société SATD pour la vérification annuelle de l'aire de jeux située à l'école maternelle
2022.04	Etude de la défense extérieure contre l'incendie. Mission confiée au Cabinet ARTELIA Dijon
2022.05	DPU. Renonciation bien situé 8 rue Abbé Degois
2022.0	DPU. Renonciation bien situé 33 rue des Violettes
2022.07	DPU. Renonciation bien situé 12 B Grande Rue
2022.08	DPU. Renonciation bien situé 16 rue de l'Est
2022.09	DPU. Renonciation bien situé 12 rue Mermoz
2022.10	DPU. Renonciation bien situé 15 rue Guynemer
2022.11	DPU. Renonciation bien situé 3 rue du 11 Novembre
2022.12	DPU. Renonciation bien situé Bas de Charquemont
2022.13	DPU. Renonciation bien situé 10 rue du Grand Crot
2022.14	DPU. Renonciation bien situé 13 rue de l'Est
2022.15	DPU. Renonciation bien situé 3 rue du Chalet
2022.16	DPU. Renonciation bien situé 4 rue de l'Est
2022.17	DPU. Renonciation bien situé 1 rue du Bosquet
2022.18	DPU. Renonciation bien situé 15 grande rue
2022.19	Contrat de maintenance du logiciel de la bibliothèque municipale avec la SARL MICROBIB
2022.20	DPU. Renonciation bien situé 17 rue de la Gare

INFORMATION SUR LA RÉFORME DE LA PUBLICITÉ DES ACTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



DEPUIS LE 1ER JUILLET 2022, LA DÉMATÉRIALISATION EST DEVENUE LE MODE DE PUBLICITÉ DE DROIT COMMUN DES ACTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

UNE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL PAS À PAS ...

LA CONVOCATION est publiée sur le site internet de la Commune de Charquemont : www.charquemont.fr, est affichée sur le panneau extérieur de la mairie, et la date de la séance est inscrite sur le panneau lumineux. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, la convocation doit être adressée, donc publiée au minimum 3 jours francs avant celui de la réunion.

Dans la semaine suivant la séance, **LA LISTE DES DELIBERATIONS** (liste sans contenu uniquement) examinée par le conseil municipal est publiée sur le site internet de la commune.

LE PROCES-VERBAL de la séance (compte-rendu) est arrêté (c'est-à-dire validé) à la séance suivante, et n'est publiable qu'à partir de cette date sur le site internet de la Commune.

LE REGISTRE DES DELIBERATIONS est signé également à la séance suivante par le Maire et le secrétaire de séance, et les **EXTRAITS DE DELIBERATIONS** sont également publiés à compter de cette date.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE



VIRGINIE CORNEVAUX, Directrice Générale des Services,

TIANA BUCANOVIC, chargée de l'accueil, des locations de salles, de l'état civil et des élections,

SANDRINE OKAZ, chargée de la comptabilité, des payes et assistante à la Direction Générale en matière de ressources humaines,

BRIGITTE COLIN, agent de police municipale, et en charge de l'urbanisme.

Sont à votre écoute et à votre service au secrétariat de mairie les :

Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Dans le cadre de leurs missions et compétences, ces agents pourront vous conseiller, vous aider et/ou vous guider dans vos démarches administratives, dans le pur respect de la légalité et de la réglementation en vigueur.

Les formalités pour les documents les plus sollicités en mairie sont listées ci-après.

Pour toute autre demande, veuillez vous adresser au secrétariat de Mairie.

L'Espace France Services à La Maison des Services de Maiche et le Crédit Agricole de Charquemont sont également à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches (voir articles ciaprès).

Règlementation en matière de signature des documents remis par la Collectivité :

SEULS le maire et les élus ayant reçu
délégation sont autorisés à signer les
documents administratifs délivrés par la
collectivité.

Délivrance de photocopies :

La Commune ne délivre pas de photocopies
au public autre que celles nécessaires à un
dossier administratif en cours.
Le nombre de photocopies délivrées aux
associations est réglementé.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



DEMANDES ACTES D'ETAT CIVIL Naissance, Mariage, Décès

Où demander ? : Dans la mairie concernée par l'acte
Les actes peuvent donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : copie intégrale, extrait avec ou sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document demandé.

Documents à présenter :

- Justificatif d'identité (CNI ou passeport)
- Indiquer les noms et prénoms des parents de la personne concernée par l'acte et un justificatif du lien familial.

Sans fourniture des pièces justificatives, seuls les extraits d'actes sans filiation seront délivrés.

La délivrance des actes est gratuite.

Attention, certains sites internet non officiels proposent d'accomplir cette prestation contre rémunération.

MARIAGE

Où demander ? Le mariage peut être célébré dans la commune où au moins l'un des futurs époux a son domicile ou sa résidence établie par au moins un mois d'habitation continue ou dans la commune résidence d'un parent d'un des futurs époux.

Le dossier est à retirer en mairie.

Après réception et validation du dossier complet, la date sera fixée. Le mariage pourra être célébré 10 jours pleins après la publication des bans (publication du mariage)

PACS

Où demander ? Dans la commune de résidence

Pour pouvoir conclure un PACS, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention.

Les documents nécessaires à la constitution du dossier et la liste des pièces justificatives nécessaires à son instruction sont disponibles en mairie.

Le rendez-vous sera confirmé dès que le dossier complet sera validé par le service « Etat civil » de la commune.

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

Où demander ? Dans n'importe quelle commune

Vous n'êtes pas mariés et vous voulez reconnaître votre enfant ? Sa filiation n'est pas automatique. Si vous êtes le père, une reconnaissance est obligatoire. Vous pouvez la faire avant la naissance ou plus tard.

Si vous êtes la mère, il suffit que votre nom figure sur l'acte de naissance, mais une reconnaissance avant la naissance est possible.

Documents à présenter :

- Justificatif d'identité (CNI ou passeport)
- Justificatif de résidence de moins de 3 mois

Justificatifs de domicile de moins de 3 mois :

Facture de téléphone, d'électricité, de gaz, d'eau, quittance de loyer, avis d'imposition, attestation ou facture d'assurance du logement.

CNI : carte nationale d'identité

PROCEDURE DE CHANGEMENT DE NOM

Où demander ? : Vous pouvez déposer votre demande (formulaire Cerfa n°16229 rempli, daté et signé avec les justificatifs) :

- à la mairie du lieu de votre résidence,
- ou, si vous êtes né en France, à la mairie qui détient votre acte de naissance.

La procédure simplifiée de changement de nom permet de porter le nom du parent qui n'a pas transmis le sien :

- Soit en ajoutant le nom de ce parent à votre nom de famille actuel, dans l'ordre que vous souhaitez.
- Soit en remplaçant votre nom de famille actuel par le nom de ce parent.

Vous pouvez utiliser cette procédure une seule fois dans votre vie. La procédure est différente si vous voulez changer de nom pour motif légitime.

Attention : Le changement de votre nom impacte le nom de vos enfants, mineurs ou majeurs, qui portent votre nom, en totalité ou en partie. Lorsque votre enfant a plus de 13 ans, il doit donner son accord pour que son nom soit modifié. S'il n'est pas d'accord, l'enfant conserve son nom.

Après validation du dossier, vous serez contacté par le service état civil pour venir confirmer en personne votre volonté de changer de nom. Cette confirmation aura lieu au plus tôt un mois après la réception de votre demande.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Où demander ? A la mairie du domicile ou dans une commune où la personne est soumise aux impôts locaux depuis au moins 2 ans.

Pour pouvoir voter à Charquemont, vous pouvez vous inscrire à la mairie.

Documents à présenter :

- Justificatif d'identité (CNI ou passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE ET DE PASSEPORT

Où demander ? Vous devez effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (<http://ants.gouv.fr>) puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée du dispositif (Maiche, Le Russey...)

Lors de l'enregistrement de la pré-demande en ligne, la liste des pièces à fournir, en fonction des différents cas, vous sera précisée.

RECENSEMENT CITOYEN

Où demander ? A la mairie du domicile du mineur

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française, au plus tôt à la date de vos 16 ans ou durant le trimestre qui suit.

Documents à présenter :

- Justificatif d'identité (CNI ou passeport)
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Une attestation de recensement sera délivrée à l'issue de la demande. Vous serez ensuite convoqué à une « Journée Défense et Citoyenneté ». Attention ce certificat est important et devra être conservé précieusement : il permettra notamment de se présenter aux examens et concours soumis à autorisation public et d'être inscrit d'office sur les listes électorales.

CERTIFICAT DE RESIDENCE

Où demander ? A la mairie de domicile

Le certificat de résidence permet d'attester auprès des autorités étrangères uniquement que la personne réside dans la commune à la date de la demande. Le demandeur doit se présenter personnellement en mairie.

Documents à présenter :

- Justificatif d'identité (CNI ou passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

ATTESTATION D'ACCUEIL

Où demander ? : A la mairie du domicile de l'hébergeur

Vous souhaitez héberger un étranger non européen pour un séjour touristique de moins de 3 mois ?

Vous devez demander une attestation d'accueil auprès de votre mairie. L'attestation sera délivrée si vous remplissez certaines conditions. Un dossier muni de pièces justificatives doit être constitué en mairie. L'attestation d'accueil doit obligatoirement être validée par le Maire avant la demande de visa (ou avant le voyage en cas de dispense de visa). Elle doit ensuite être envoyée à la personne à l'étranger avant son départ.

LEGALISATION DE SIGNATURE

Où demander ? A la mairie du domicile du demandeur

La légalisation de signature permet de faire authentifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. Cette démarche est soumise à certaines conditions.

La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document.

Elle diffère selon que vous vivez en France ou à l'étranger.

Documents à présenter :

- Document avec la signature à légaliser
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature

Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de 2 personnes témoins. Elles doivent présenter leur pièce d'identité et un justificatif de domicile.

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence. Vous devez signer au guichet devant l'agent.

ATTESTATION ANNUELLE DE VIE

Où demander ? A la mairie du domicile du demandeur

Nécessaire pour les personnes percevant des allocations ou pensions de l'étranger, cette attestation est un document à valeur juridique qui atteste que le demandeur est toujours en vie à une date donnée. Le demandeur doit donc se présenter personnellement en mairie pour formuler sa demande.

Documents à présenter :

- Justificatifs d'identité (CNI, passeport)
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

En cas d'impossibilité physique de déplacement du demandeur, l'agent de police pourra exceptionnellement se déplacer à son domicile pour compléter le formulaire et attester de la vie du demandeur. Ce document officiel sera remis au bénéficiaire après signature du maire ou d'un élu habilité.

Règlementation en matière de signature des documents remis par la Collectivité :

SEULS le maire et les élus ayant reçu délégation sont autorisés à signer les documents administratifs délivrés par la collectivité.

CERTIFICAT IMMATRICULATION CARTE GRISE

Les demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet uniquement sur le site officiel suivant : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

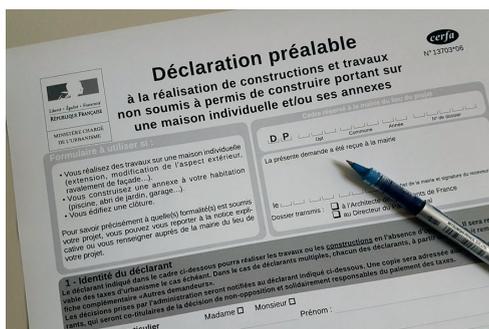
Le Crédit Agricole de Charquemont est à votre disposition pour vous aider dans votre démarche.



URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION PRÉALABLE ?

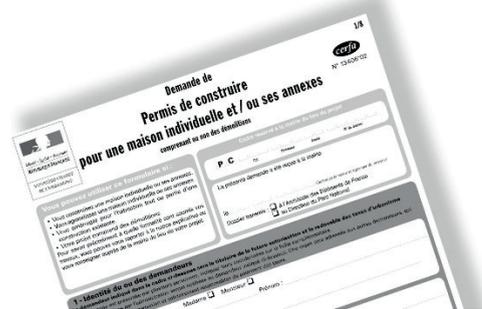
Vous projetez de construire, de réaliser des travaux, veuillez prendre contact avec le service urbanisme de la mairie pour connaître les procédures à suivre et formalités à remplir.

La **DECLARATION PREALABLE (DP)**
est obligatoire pour :



- **Toute construction nouvelle** entraînant la création de surface de 5 à 20 m² même si elle ne comporte pas de fondation et y compris piscine enterrée, semi-enterrée ou hors-sol
- **L'agrandissement d'une construction** existante entraînant une création de surface jusqu'à 40 m²
- **La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment** (changements ou création d'ouvertures, pose de fenêtres de toit, de panneaux solaires, ravalement de façade, réfection de toiture, remplacement des matériaux...)

Le **PERMIS DE CONSTRUIRE**
est obligatoire pour :



- **Toute construction nouvelle** dès lors que la surface créée est supérieure à 20 m².
- **Quelque que soit la surface créée si les travaux** ont pour objet de modifier la structure porteuse ou la façade d'un bâtiment et si le bâtiment change de destination (ex. un commerce devenant une habitation)



- Le recours à un architecte est obligatoire pour toute construction supérieure à 150 m² ou extension portant la surface de plancher du projet d'ensemble à plus de 150 m².
- Pour toutes les constructions inférieures à 5 m², le respect du PLU est obligatoire, même si une autorisation d'urbanisme n'est pas nécessaire.

INFOS SERVICES



Pays de Maïche
Communauté de Communes

À vos côtés

AU QUOTIDIEN



La CCPM assure la gestion du « Cycle de l'eau », elle vous permet de bénéficier de l'eau potable aux robinets de votre logement, elle gère également l'assainissement, c'est-à-dire le traitement des eaux usées.



La CCPM collecte et valorise les déchets, en porte à porte et à la déchetterie fixe de Maïche et en déchetterie mobile dans vos villages.

La CCPM assure la gestion des écoles sur une partie du territoire, autant en fonctionnement qu'en investissement avec le concours des communes.



La CCPM développe le tourisme sur l'ensemble de son territoire (aménagement et entretien de sentiers de randonnées notamment), propose et développe des activités à la Combe Saint-Pierre.



La CCPM fait vivre l'action sociale (grâce au Centre Intercommunal d'Action Sociale sur son territoire) en accompagnant les familles grâce au Relais Petite Enfance, nos aînés avec la MARPA ou le portage de repas, et l'ensemble de ses habitants grâce à la Maison France Services.

La CCPM participe au fonctionnement des associations d'intérêt communautaire et aux événements (+ de 100 000€ d'aides financières chaque année)



La CCPM favorise le développement économique et l'emploi en accompagnant dans leurs démarches toutes les entreprises de son territoire (industrie, PME, artisans, ...) et en proposant des parcelles en Zones d'Activités à des prix attractifs.

La CCPM travaille sur les mobilités futures, et particulièrement les mobilités douces.



La CCPM traite les demandes d'autorisations d'urbanisme de 27 communes de son territoire (celles dotées d'une carte communale ou d'un Plan Local d'Urbanisme).



La CCPM apporte un soutien important au centre aquatique de Maïche pour les charges de fonctionnement de ce service public de première importance. De plus, afin d'offrir l'opportunité d'apprendre à nager aux enfants de la cinquantaine de classes des écoles primaires publiques et privées des 43 communes de notre territoire, la collectivité finance le transport de ceux-ci vers la piscine.

PERSONNES ÂGÉES

Si le maintien à domicile est compromis, la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA) est un lieu de vie apprécié dont la collectivité a confié la gestion à l'association « Les Jardins de Montjoie ». **Des places sont actuellement disponibles, pour toute information n'hésitez pas à contacter le 03.81.64.25.28**

Apprécié des usagers, l'accompagnement apporté pour les démarches administratives telles qu'une demande d'aide sociale pour un parent entrant en EHPAD ou la constitution d'un dossier concernant le maintien à domicile (APA, CARSAT...) se fait sur RDV auprès d'Éloïse GRASSI, responsable du CIAS.



Le CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CIAS a pour vocation d'apporter un soutien, une aide, qu'elle soit administrative, alimentaire, morale. Il intervient dans le champ du maintien à domicile et de l'accès aux droits et porte des actions et projets qui aideront au quotidien les habitants de la CCPM.

Contact: Éloïse GRASSI - egrassi@ccpm-maiche.com - 03 81 64 04 85

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Ce lieu de proximité est un service gratuit qui a pour missions:

- d'informer et conseiller les futurs parents et les parents sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire,
- d'accompagner les parents dans leur rôle d'employeur (droits, obligations, démarches administratives...),
- d'informer et accompagner les assistants maternels dans leur pratique quotidienne,
- de promouvoir le métier d'assistant maternel et accès à la formation continue.

Il se situe au sein du Pôle Famille, 1 rue des Boutons d'Or à Maïche et tient également des permanences le 1^{er} mardi et le 3^e jeudi, à la Médiathèque, 1 rue Saint Ursanne à Saint-Hippolyte.

Plus d'informations:
ram@ccpm-maiche.com
Tél.: 03 81 64 08 90

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**

Le CIAS intervient également auprès des personnes âgées ou en situation de handicap. En effet, il dispose d'un service de portage de repas qui favorise un bon équilibre alimentaire en offrant 2 menus différents chaque jour ainsi que 2 menus spéciaux (sans-sel et diabétique) afin de s'adapter à la demande des usagers. Les livraisons se font du lundi au vendredi: coût du repas 10.30€ pain compris.



Espaces FRANCE SERVICES

Chacun peut bien entendu se rendre dans le bureau de son choix! Les services proposés couvrent ceux de 9 partenaires nationaux: La Poste, Pôle emploi, CAF, Assurance Maladie, Assurance Vieillesse, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

ESPACE FRANCE SERVICES

La CCPM accueille au siège une vingtaine d'organismes en permanence régulière comme la CAF, Pôle-emploi, Défenseur des droits, CIDFF, Addictologie...

Les deux agents de l'Espace France Services, sont à la disposition du public pour informer et accompagner les demandeurs dans leurs démarches qu'ils soient ou non des adeptes du numérique. Tout au long de l'année, il est possible de prendre un rendez-vous physique avec un membre du centre des impôts.

Vous pouvez les contacter
au 03.81.64.17.06

Les «France Services» sont aussi des lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. En fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, l'agent l'accompagne pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à son dossier, réaliser des **procédures** en ligne ou encore utiliser le service de **visioconférence**...

FRANCE SERVICES à MAÏCHE
24 Rue Montalembert – 03 81 64 17 06

Du Lundi au Vendredi: de 9h à 12h de 14h à 17h (sauf mercredi après-midi et vendredi après-midi)

FRANCE SERVICES à SAINT-HIPPOLYTE

Eplanade des fêtes – 03 81 31 54 26

Du lundi au samedi: de 9h à 12h et le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h



*Pour toujours mieux vous servir,
des conseillers formés vous accompagnent
dans vos démarches administratives
et répondent à vos questions sur rendez-vous
dans votre agence Crédit Agricole de Charquemont.*

**AGENCE CREDIT AGRICOLE
DE CHARQUEMONT**

31 GRANDE RUE - 25140 CHARQUEMONT
03 81 44 00 78*
demarchenumerique-charquemont@ca-franchecomte.fr

Sur rendez-vous uniquement

du mardi au samedi matin, de 9h à 12h
du mardi au vendredi après-midi, de 14h à 18h



* Prix d'un appel local

Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), vous pouvez à tout moment, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, vous opposer pour motif légitime à leur traitement, demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Vous pouvez également, à tout moment et sans justification, vous opposer à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale par la Caisse régionale ou par des tiers, ou, lorsque le traitement a pour base légale le consentement, retirer votre consentement, en écrivant par lettre simple (frais de timbre remboursés sur simple demande de votre part) au Service Client de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté. Siège social : 11 avenue Elisée Cusenier - 25084 Besançon Cedex - Tél. 03 81 84 81 84 - Fax. 03 81 84 82 82. www.ca-franchecomte.fr - Société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit - 384 899 399 RCS Besançon - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° ORIAS 07 024 000. La Caisse régionale a désigné un Délégué à la Protection des Données que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : DPO@ca-franchecomte.fr. Pour en savoir plus, consultez notre politique de protection des données : www.ca-franchecomte.fr Vous pouvez, en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL, dont les coordonnées figurent à l'adresse Internet : www.cnil.fr

11/2016 - IPNS - Création Graphique : Tiffany Donier. Ne pas jeter sur la voie publique

NOUVEAU

Vous souhaitez réaliser des démarches sur Internet pour
vous inscrire à PÔLE EMPLOI,
faire une DEMANDE DE CARTE GRISE ou
DE PERMIS DE CONDUIRE, ou encore effectuer votre
PRÉ-DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ou
DE PASSEPORT, mais...

... vous n'avez pas d'accès Internet
à votre domicile ?

... vous ne savez pas comment vous
y prendre et avez besoin d'aide ?



**UN SERVICE
SIMPLE & RAPIDE !**

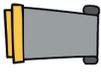


Planning de collecte 2023

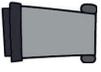
**Pensez à sortir vos bacs
la veille au soir.**
La collecte a toujours lieu le matin.



LÉGENDE



Jour de collecte
du bac jaune



Jour de collecte
du bac gris



Les jours fériés sont collectés
normalement sauf
les 1^{er} janvier, 1^{er} mai
et 25 décembre.

Charquemont

Janvier

lu	ma	me	je	ve	sa	di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février

lu	ma	me	je	ve	sa	di
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars

lu	ma	me	je	ve	sa	di
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril

lu	ma	me	je	ve	sa	di
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

lu	ma	me	je	ve	sa	di
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet

lu	ma	me	je	ve	sa	di
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août

lu	ma	me	je	ve	sa	di
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

lu	ma	me	je	ve	sa	di
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



ÉTAT CIVIL ANNÉE 2022

Naissances 2022

04 janvier	Marius CASPAR Fils de Florian CASPAR et de Alexandra SORGIUS	07 août	Maé Bernard Jean-Luc MIDEZ Fils de Thibault Nicolas Laurent MIDEZ et de Alexandra Françoise Colette PARATTE
17 février	Mohamed Yamine ZAOUÏ Fils de Fouad ZAOUÏ et de Anisa AMAMRA	18 août	Antoine Jean-Michel Etienne LOUVET Fils de Philippe LOUVET et de Marie MONNET
28 avril	Adja Rougui SAMATE Fille de Babakaré SAMATE et de Fatimata SOW	18 août	Romane Eliane RIEME Fille de Thomas RIEME et de Sévrina Sébastiana Jeannine BOILLOD
05 mai	Alessio Joao RÉGENT GOMES PEREIRA Fils de David RÉGENT et de Sofia GOMES PEREIRA	22 août	Milo Daniel Gilles SPONEM Fils de Dimitri SPONEM et de Julie BOISSERIE
1 mai	Elena Julie GUENAT MASTROPIETRO Fille de Florian GUENAT et de Fiona MASTROPIETRO	14 septembre	Eden Marina Esther PETIT Fille de Antoine PETIT et de Kim MEUWLY
07 juin	Leeroy PEREIRA CATEL Fils de Bruno PEREIRA et de Aurélie CATEL	17 septembre	Emine NUGUET Fils de Julien NUGUET et de Khalissa AMGHAR
24 juin	Hélise Hélène Murielle POIRET FÉE Fille de Clément POIRET et de Sherleys FÉE	20 septembre	Diane Thérèse Liliane OUKERDOUSSE Fille de Samy OUKERDOUSSE et de Morgane OLGATI
09 juillet	Hugo Michel GROS Fils de Sylvain GROS et de Stéphanie TREIBER	25 octobre	Emma Morgane Rachelle JOBIN Fille de Anthony Thierry Christine JOBIN et Manon Delphine Charlotte MOREAUX
13 juillet	Théo Eric Jean SIMONIN Fils de Baptiste SIMONIN et de Marie FOURNIER	19 novembre	Giulia OGGIANO Fille de Frank José Bernard OGGIANO et Alexia GAUGAIN
20 juillet	Hugo Claude Marcel DEVILLERS Fils de Baptiste DEVILLERS et de Johanna MACHLANSKI		
07 août	Malone Romain Vincent WYCART Fils de Corentin WYCART et de Justine BEAUMONT		

Mariages célébrés à Charquemont

26 février	Christopher Charles Albert CHUARD Et Maria Soledad PÉREZ CACERES
21 mai	Maxime Fabrice Jean-Michel HERBELIN et Fanny Marguerite Mélanie BULLE
28 mai	Agnès Marie-Jeanne GUIGON Et Céline Véronique GSCHWIND
04 juin	Jean-Luc Armand ANDRÉ Et Céline Marie Josée DIANA
09 juillet	Yoann Régis Luc ANDRÉ Et Alisha Désirée KOHLER
23 juillet	Maëlys Marie Patricia LAB Et Stephanie DE JESUS BARBOSA
30 juillet	Cédric Marcel André MAILLOT Et Cindy Evelyne Claudia PARRENIN

Décès

02 janvier	Laurent Lionel René LOICHOT	44 ans
03 janvier	Andrée Louise Aline Lucie BERNARD Ep. VERMOT DES ROCHES	72 ans
18 février	Jean-Claude Paul Joseph RACINE	85 ans
02 mars	Julia Marie Philomène SANDOZ Vve TAILLARD	98 ans
04 mars	Marie Jeanne Alice MOUGIN Vve LAB	81 ans
13 mars	Christian Louis FALLET	73 ans
1er avril	Marie Camille Jocelyne GÉLINOTTE	61 ans
14 avril	Marie Louise Clémentine RIELLA Vve BERNARD	96 ans
14 avril	Roger Jean SCHROTER	83 ans
14 avril	Julien Daniel Olivier LOCATELLI	36 ans
21 avril	César VITOR AGUILAR	101 ans
04 mai	Hubert Ernest SCHERMESSER	96 ans
13 mai	Michel Félix Joseph PARRENIN	90 ans
19 mai	Hermance Marie Céline FÊTE Vve JOSET	88 ans
29 juin	Marie-Thérèse Maria Aline MONNIN	95 ans
1er juillet	Fernand Jacques Henri RENAUD	93 ans
29 août	Marie-Thérèse Antoinette Esther PERROT-AUDET	89 ans
09 septembre	Lucien Louis ROSSI	90 ans
07 octobre	Raymonde Berthe Thérésia BRISEBARD	77 ans
13 octobre	Marie Antoinette Jeanne Angèle GRANDPERRIN	88 ans
15 octobre	Fernand Christian Henri VUILLEMIN	91 ans
15 octobre	Claude Marie Constant JANIN	88 ans
26 octobre	Ghislain Jean-Marie Gérard MIDEZ	84 ans
8 novembre	Odette Marie Léa LOUVET veuve CHOPARD	89 ans
10 novembre	Marcelle Georgette Marie Laure COURTET	99 ans
21 novembre	Michel Louis PIERRE	75 ans
24 novembre	Michelle Blanche Claire FIEROBE	79 ans
08 décembre	Yvan Roger Constant MARGUIER	87 ans

CIMETIÈRE COMMUNAL



2021 : Informatisation des emplacements et concessions

2022 : Mise à jour des concessions et photos aériennes des 2 cimetières

2023 : Engagement des procédures de reprises de concessions échues ou abandonnées

PENSEZ À METTRE À JOUR VOS CONCESSIONS AU CIMETIÈRE COMMUNAL

Conformément à l'article L2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Les concessions sont accordées moyennant un capital dont le montant est fixé par le conseil municipal. Les concessions sont renouvelables au prix en vigueur au moment du renouvellement. A défaut de paiement de cette nouvelle redevance, le terrain concédé fait retour à la commune. Il ne peut cependant être repris par elle que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé. Dans l'intervalle de ces deux années, les concessionnaires ou ayants cause peuvent user de leur droit de renouvellement ».

CONCESSION ECHUE
POUR RENOUELEMENT
PRIERE DE S'ADRESSER
A LA MAIRIE

LA COMMUNE ENGAGERA LES PROCÉDURES DE REPRISE DE CONCESSIONS DÈS 2023

L'article L2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité aux communes d'engager des procédures de reprise des concessions à l'état d'abandon.

CETTE CONCESSION
RÉPUTÉE EN ÉTAT D'ABANDON
FAIT L'OBJET D'UNE
PROCÉDURE DE REPRISE.
PRIÈRE DE S'ADRESSER
A LA MAIRIE.

**N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie au 03 81 68 67 27
pour faire le point sur vos concessions en cours**

LA COMMUNE MET À DISPOSITION DES FAMILLES QUI LE SOUHAITENT, DES PANNEAUX D'AFFICHAGE POUR LES AVIS DE DECES, AUX LIEUX SUIVANTS :

- Place de la Mairie (sur bâtiment du Foyer 3ème Age)
- Rue de la Vierge
- 1 grande rue (sur abri-bus)

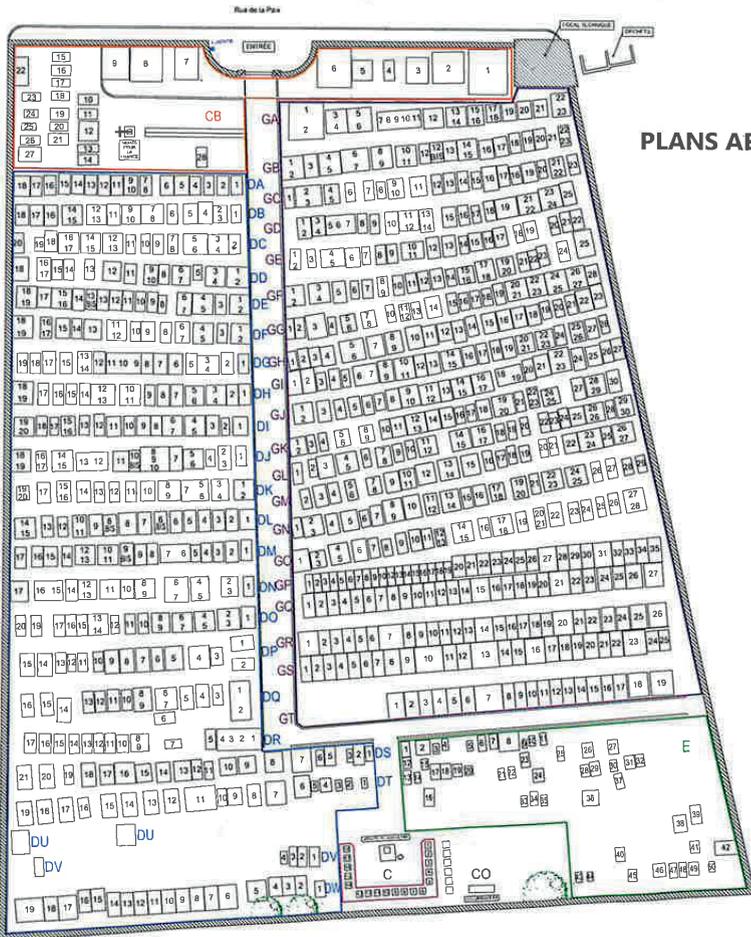
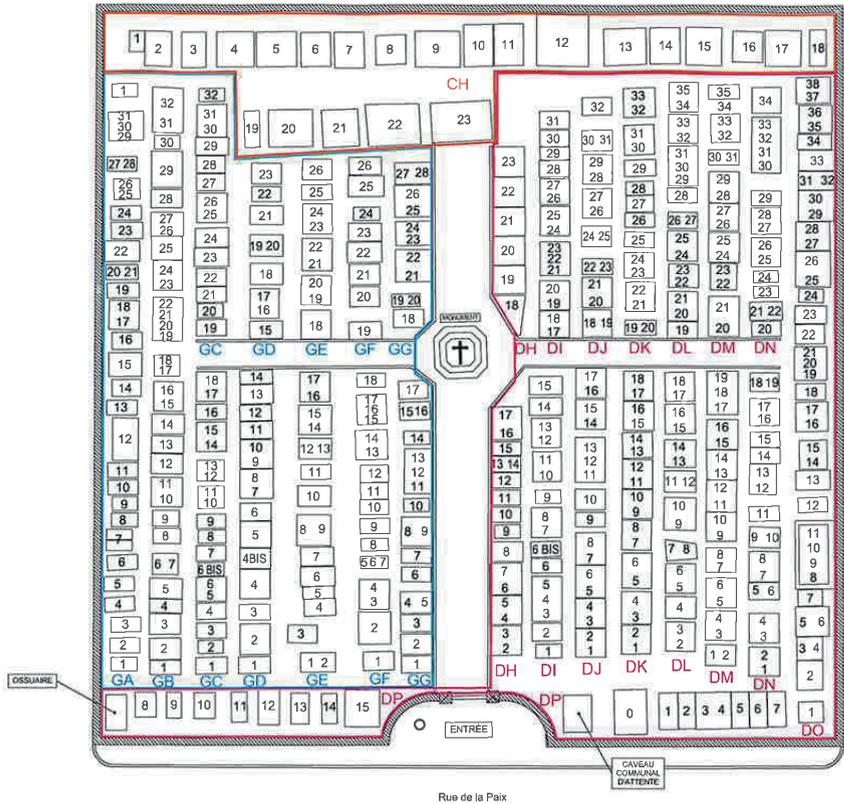
L'affichage des avis de décès est un choix des familles.

Par respect de la vie privée de chacun et de la protection des données personnelles, l'affichage et le retrait de l'avis de décès (dans les 15 jours suivant le décès) sont à la charge des familles.

Ces emplacements sont strictement réservés à l'affichage des avis des décès.



CIMETIERE DU HAUT



PLANS AERIENS DU CIMETIERE DE CHARQUEMONT

Réalisés en 2022

CIMETIERE DU BAS

EGLISE SAINT-ETIENNE DE CHARQUEMONT

Construite en 1635, modifiée au XIX^{ème} siècle (par l'ajout d'un clocher-porche coiffé à l'impériale), elle a été reconstruite entre 1932 et 1936 à l'exception du chœur et de l'abside. Elle possède un rare rosaire en relief du XVII^{ème} siècle, contrairement aux autres églises de la région qui ne possèdent que des rosaires peints.

Historique

D'après le Pouillé du diocèse de Besançon, les paroissiens de Charquemont avaient obtenu, le 28 novembre 1510, l'autorisation épiscopale de bâtir chez eux en dur une chapelle dotée d'un autel pour la messe dominicale, de fonds baptismaux et d'un cimetière. A partir de 1526 Charquemont eut son vicaire résidant et donc également une maison de cure. L'église fut construite en 1635 comme en atteste la date gravée en haut d'un contrefort du chœur. Mais le curé de l'église-mère de Maîche continua d'exiger des subsides à de multiples occasions. Au XIX^{ème} siècle fut ajouté à l'ouest un clocher-porche coiffé à l'impériale. De l'église de cette époque seul le chœur gothique tardif a été conservé lorsque, entre 1932 et 1935, le curé de l'époque, les fidèles et la commune firent rebâtir en béton, imitation de pierres de taille, la nef, le clocher. Ils avaient déjà en 1929 construit un profond transept sud pour y installer une chapelle avec une châsse dédiée à



Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Une photographie de l'inauguration de la nouvelle église en présence de l'archevêque de Besançon a été éditée en carte postale. (carte extraite de la collection de Henri

Ethalon). Le curé de l'époque, le chanoine Henri Degois, grand admirateur de Sainte Thérèse avait participé avec sa société de musique « La Philharmonique », à la canonisation de la Sainte en 1925 à Lisieux. Le troisième vitrail à gauche dans la nef en porte témoignage. Dans une chapelle rajoutée au transept sud de la nouvelle église, il a fait réaliser une châsse monumentale qui contient des reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.



C'est la seule statue, sous forme de gisant, présente dans l'église actuelle. Les vitraux en hauteur tout autour de la chapelle rappellent les événements principaux de la vie de la sainte et les deux miracles qui ont été reconnus pour sa canonisation.

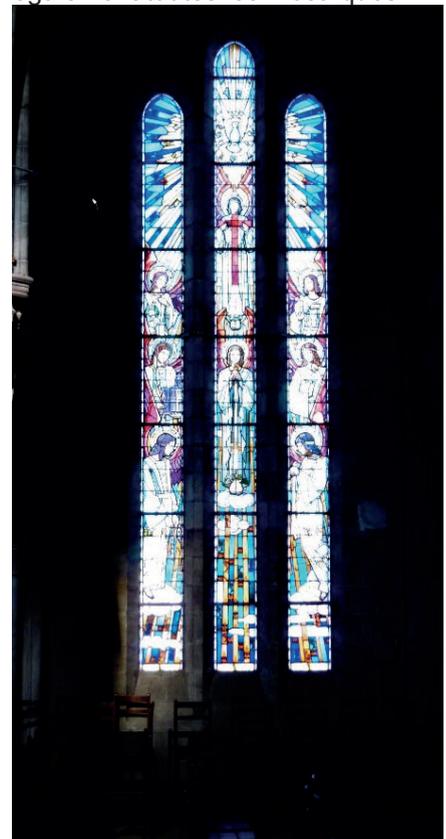
Les vitraux

Dans le chœur et les bas-côtés tous les vitraux sont signés « Mauméjean Frères, Paris-Hendaye ».



Cette entreprise avait été fondée en 1862 dans le sud-ouest de la France au moment où le vitrail peint connaissait un réel essor, principalement en

Espagne. Une seconde génération de maîtres-verriers s'y distingua par l'ornementation de prestigieux édifices civils et religieux à Madrid, Barcelone et Saint-Sébastien avant d'ouvrir des succursales à Paris et aux Etats-Unis. Après la Première Guerre mondiale un des fils ouvrit une vaste manufacture à Hendaye, grâce à laquelle il collectionna les premiers prix lors de concours à Philadelphie, Pampelune, Milan, Séville et Liège avant de s'exposer dans son propre pavillon à l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels de 1925 à Paris et d'y remporter le Grand Prix dans la catégorie « Architecture-Verre ». A Charquemont elle a réalisé également toutes les mosaïques.



Cette entreprise eut un succès considérable à partir de 1920 en sachant répondre aux aspirations du clergé qui refusait autant les mièvreries que les outrances pour s'en tenir à un « modernisme de bon aloi » à la source des vitraux « Art Déco ». Est-ce lors de son déplacement à Lisieux en 1925 que le curé Henri

Degois a eu connaissance de ces verriers ? L'ensemble des vitraux de Charquemont, signés de leur main, ne fait pas de cette église une cathédrale mais il s'inscrit, en particulier pour le triple vitrail du transept nord, dans les canons de l'Art Déco : une gamme de couleurs restreinte avec des tons de bleu, beige, gris, noir et jaune sur des verres à texture irrégulière, parfois dépolis.

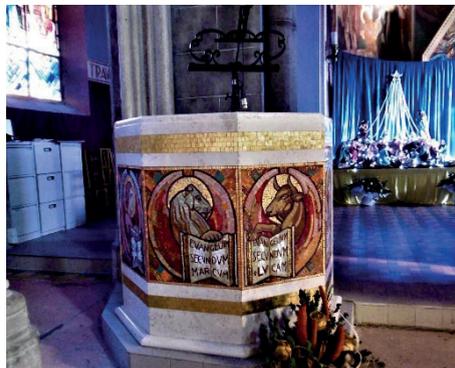
Objets classés

Parmi les pièces intéressantes du mobilier il y a un rosaire du XVII^{ème} siècle, un reliquaire en argent portant les poinçons de Charles Oger et de Balthazar Chenevière (1666), un ostensor en argent portant le poinçon de Jean-Baptiste Charmet, orfèvre bisontin (1732), qui ont été classées parmi les monuments historiques par arrêté ministériel du 23 mai 1979.

Les mosaïques



Dans le corps principal de l'église, sont à remarquer : les mosaïques, caractéristiques de l'art sacré de l'entre-deux-guerres. L'entreprise Mauméjean a créé celles du maître-autel et de l'autel face à la nef, toutes les stations du chemin de Croix, l'ambon et le médaillon de Sainte Thérèse. Ce fut la seule église de la région à connaître une telle transformation.



Sous ce détail du vitrail du transept nord se voit la signature des Mauméjean,

Les peintures du chœur et de l'abside

Elles sont signées Eugène Chapleau 1936. Ce peintre fresquiste, né en 1882 et mort en 1969 avait acheté, dans les années 30 une partie de l'ancien hôpital du Croisic pour en faire son atelier. En spécialiste de l'art sacré, il a beaucoup produit, notamment des fresques, pour le renouveau des édifices religieux abîmés durant la Première Guerre mondiale. A Charquemont il a entouré

le maître-autel de grandes fresques sur les thèmes des Rameaux, de la Crucifixion et la Résurrection du Christ, de son Ascension et de sa Place au Ciel. Tout en haut d'une voûte du chœur sont représentés deux martyrs torturés et un ange portant un écriteau avec cette légende étonnante : « Ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix. » (Isaï 52 :7 Annonce du Salut)

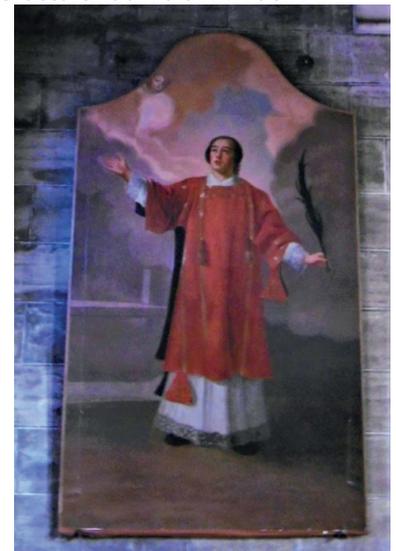


Ce qui reste de l'ancienne église

A l'extérieur le chevet de l'église présente cinq contreforts dont l'un est daté de 1635. On remarque également une petite rosace murée au centre de l'abside, dont les arêtes évoquent la trinité.

Dans le chœur subsistent deux ouvertures de style gothique que le maître verrier a garni de vitraux en référence à des apparitions. Les autres ont été murés et remplacés par des ouvertures formant des croix monumentales en dalles de verre.

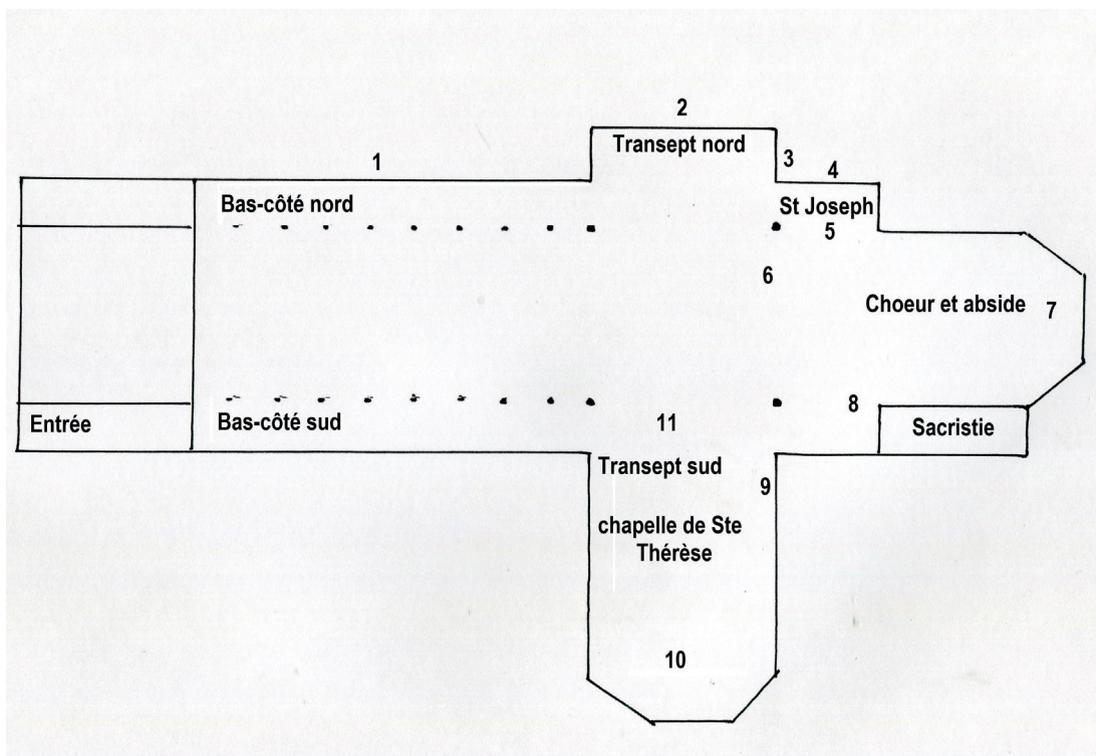
Des tableaux qui décoraient l'ancien sanctuaire ne subsiste qu'une toile peinte au XVIII^{ème} siècle et représentant Saint Diacre. Elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire par arrêté préfectoral du 16 avril 1981.





Enfin la plus belle pièce du mobilier est ce rosaire du XVII^{ème} siècle, La statue de la Vierge à l'Enfant y est entourée des 15 médaillons des « mystères » en bas-relief dans un cadre en bois sculpté et doré. Il a été classé parmi les monuments du patrimoine historiques le 23 mai 1979. Sainte Thérèse en prophétisant sa mort annonça : « Vous verrez, après ma mort, je ferai tomber une pluie de roses qui symboliseront les grâces que j'aurai dispensées au cours de ma vie et également après ma mort. »

Dans l'église de Charquemont les roses sont partout : dans les vitraux, sur les chapiteaux des colonnes, dans le fer forgé des balustrades.....



Les N° correspondent aux détails les plus remarquables : 1 et 2 vitraux, 3 tableau, 4 grand vitrail, 5 fresque en haut de la voûte, 6 ambon et autel, 7 maître-autel et fresques, 8 rosaire XVII^{ème}, 9 médaillon mosaïque de Ste Thérèse, 10 châsse de Ste Thérèse, 11 vue générale sur le Chemin de Croix, les roses des vitraux, des chapiteaux de colonnes et de la balustrade de fer forgé.

L'ouvrage « Vivre à Charquemont au début du XX^{ème} siècle » de M. Guy SICHLER est disponible à la librairie CGM de Charquemont et à l'Encrier à Maiche.

Article rédigé par M. Guy SICHLER à la demande de Mme Brigitte COURTET, responsable de la commission culture et patrimoine.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale, à la Maison des Services, rue de l'Eglise, est ouverte chaque mercredi et vendredi de 16h à 18h.

L'accès est gratuit pour tous. Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent dans le cadre chaleureux de cet espace culturel.



Les heures d'ouverture, les différentes activités proposées sont inscrites sur le panneau de la mairie. Nous communiquons les événements via le PPA et Intramuros, sur la page facebook de la commune et des affiches sont distribuées dans les magasins.

Les activités de la bibliothèque réjouissent les enfants de la micro-crèche chaque mardi matin.

Les enfants du C.P. sont accueillis tous les 15 jours. Ils se familiarisent avec ce lieu qui leur offre les joies de la lecture, du kamishibaï et de belles histoires contées.

Une dictée a été proposée à tous. Une vingtaine de participants y ont participé. Deux textes ont été proposés : « La montagne » de Alice Rousseau et « Notre petit pays » de G. Duhamel. La bonne humeur et une ambiance cordiale ont permis d'accorder les prix offerts par la municipalité, l'Encrier et la bibliothèque.

C'est autour du pot de l'amitié que l'après-midi s'est achevé. Cette expérience sera renouvelée. N'oubliez pas d'y participer.

Nous acceptons les dons de livres : en parfait état, seulement des années 2020, 2021 et 2022 ainsi que des livres d'enfants et les B.D.

CHARQUEMONT
Maison des services



Inscriptions gratuites :
Fiches d'inscriptions à remplir en mairie
Ou à la bibliothèque chaque mercredi et
vendredi de 16h à 18h

Date de clôture des inscriptions :
Jeudi 17 novembre

Nombre de places limité
2 dictées proposées : - niveau scolaire : 12-15 ans
- à partir de 16 ans et adultes
Récompenses aux lauréats

LUDOTHÈQUE



La ludothèque est un lieu pour les enfants où l'on peut jouer librement, emprunter des jeux ou participer à des animations ludiques.

La ludothèque P'TITDOU vous accueille le **1^{er} mercredi de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la Maison des Services.**

La Commune de Charquemont verse une subvention annuelle à Familles Rurales pour vous proposer ce service.

DES JEUX MAIS PAS SEULEMENT...

Les ludothécaires ont pour mission de «donner à jouer». Ils espèrent favoriser par le jeu la sociabilisation, l'éducation, l'intégration, l'appropriation de la culture et l'expérimentation des enfants.

Ils sont là pour s'amuser avec vous ou vous conseiller sur les jouets qui seraient les plus susceptibles de vous plaire selon vos envies ou vos besoins du moment avec les enfants.

ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle compte 115 élèves répartis dans 5 classes. Deux regroupent des enfants les Petits, Moyens et Grands, avec Cécile Boinay (23) et Patricia Bessot (23). Deux autres accueillent Petits et Moyens avec Laurence Chaillet (22) et Maryline Chopard (23). Une dernière est réservée aux Grands avec Marie-Pierre Barthod (24).

Les enseignantes peuvent compter sur la présence d'une AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), Sophie Piralli et de Françoise Gelion, Rafaela Enriquez, Sophie Pierre, et Audrey Laurent, ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), sans oublier le renfort le matin d'Isabelle Adloff.

Depuis le début d'année scolaire, toutes les classes ont pu assister à un spectacle du programme Côté Cour. La semaine du Goût a également été un moment apprécié où les parents ont pris une part active. Autour du blé, du lait, de l'œuf et de la pomme, les enfants ont pu goûter le matin avant de participer à des ateliers cuisine l'après-midi. Le spectacle de Noël en décembre est venu clore l'année civile.

En 2023, en plus des grands qui profitaient déjà de sorties à la piscine, les enfants de moyenne section vont eux aussi y avoir droit dès janvier.

Enfin, des sorties en forêt sont à nouveau au programme, cinq par classe, pour découvrir l'environnement proche et en apprendre plus sur la faune et la flore locales. ■



ÉCOLE PRIMAIRE

Chaque rentrée scolaire apporte des évolutions par rapport à l'année précédente. Le changement principal, pour l'école élémentaire, c'est l'arrivée d'une nouvelle directrice. Margaux Chanteau occupe en effet le poste cette année à la place d'Isabelle Jacquot qui a rejoint l'école de Frambouhans. Mme Chanteau est épaulée dans sa classe par Pauline Guillaume qui y assure l'enseignement pendant les temps de décharge.

Le départ de Mme Mauvais a vu l'arrivée de Célia Chabanne, qui occupe la classe de CP/CE1. Monsieur Stasia est cette année nommé sur d'autres écoles, il a donc aussi quitté celle de Charquemont.

Pour le reste, l'équipe demeure la même, toujours prête à se lancer avec les élèves dans de nouvelles actions et de nouveaux projets. On a vu déjà les ventes de potirons, la récupération de papier à recycler... éléments indispensables pour financer les sorties prévues.

Toutes les classes ont maintenant rejoint le bâtiment principal. On compte 34 CP, 39 CE1, 33 CE2, 38 CM1 et 38 CM2, répartis de la façon suivante :

- une classe avec 23 CP
- une classe avec 11 CP et 9 CE1
- une classe avec 24 CE1
- une classe avec 6 CE1 et 17 CE2
- une classe avec 16 CE2 et 7 CM1
- une classe avec 24 CM1
- une classe avec 7 CM1 et 15 CM2
- une classe avec 23 CM2

La rentrée s'est faite cette année sur une note plus enthousiaste et plus optimiste. Pas de protocole, plus de masque, chacun est content de se retrouver sans les contraintes des années précédentes. L'école part dans un meilleur contexte et l'enthousiasme est bien présent.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Nouvelle année scolaire et nouveau bureau pour l'association avec désormais à la présidence Laetitia Paquette qui remplace Virginie Calot, toujours présente pour participer à la vie de l'APE. Vesna Markovic est trésorière et Elodie Jacob secrétaire.

Toutes les actions menées visent à collecter des fonds pour financer des activités et sorties des élèves, par exemple pour l'année scolaire en cours un voyage à Paris en avril pour les CE2, CM1 et CM2.

Une vente d'agrumes a été organisée à l'automne, suivie de la vente de sapins. En 2023, le loto aura lieu le 19 février puis une opération brioches le 7 avril. Enfin, plus tard dans l'année, le 6 juin, une vente de farine permettra de financer d'autres projets.

L'association lance par ailleurs un appel aux parents qui peuvent venir rejoindre les 17 déjà actifs et qui accueilleront les nouveaux avec plaisir dans une ambiance reconnue pour continuer à œuvrer au service des enfants. ■

FAMILLES RURALES PÉRISCOLAIRE

Services proposés aux enfants de 3 à 12 ans.

L'accueil de loisirs périscolaire accueille les enfants scolarisés à Charquemont de 6h45 à 8h15 (avec possibilité de prendre le petit-déjeuner sur place), de 11h30 à 13h30 et de 16h15 à 18h30 avec le goûter fourni par le centre. Depuis le 1 septembre 2022 et suite à l'augmentation des effectifs, les enfants du CE1 au CM2 sont accueillis au « péribis » (ancien périscolaire place de la mairie).

En période scolaire, l'accueil de loisirs met en place des activités culturelles, manuelles, sportives, scientifiques, artistiques... tous les mercredis de 6h45 à 18h30. Pour l'année 2022-23, le projet d'activité est axé sur le livre (partenariat avec les bibliothèques, contes, roman photo, papier recyclé, projets autour de livres existants, théâtre, ...)

Lors des vacances scolaires, le centre est ouvert la première semaine des petites vacances (excepté Noël où le centre reste fermé), deux semaines en juillet et deux semaines en août. Des camps sont proposés pour les maternelles (1 nuit) et les primaires (3 nuits).

Les horaires d'ouverture sont de 6h45 à 18h30 avec un accueil et un départ échelonné, ce qui permet à certains enfants d'avoir le temps de se reposer avant de venir au centre. Un projet d'activité à la semaine avec un thème particulier est choisi par les animateurs. Les activités sont variées et organisées par tranche d'âge afin de répondre aux attentes et besoins de tous les enfants.

Le Club Ados

Depuis une dizaine d'années, un club ados a été créé au sein de l'association Familles Rurales. Dédié aux jeunes âgés de 11 à 17 ans, il permet à ces jeunes de se retrouver et de mettre en place des actions afin d'organiser des sorties de leur choix : lasergame, accrobranche, trampoline, Europa-

Park... les idées n'ont jamais manqué et continuent à émerger. Un à deux camps ont également lieu chaque année.

Pour évoquer leurs projets et préparer leurs actions d'autofinancement, ils se retrouvent tous les vendredis de 20h à 22h à l'accueil de loisirs. Vente de crêpes et maquillage pour enfants à la fête de la musique, emballage des cadeaux de Noël pour les clients d'une grande surface, vente de gâteaux pendant les élections... en se mobilisant, ils collectent des sommes qui leur permettent de financer leurs propres activités lors des camps !

Ce temps en commun chaque semaine est aussi l'occasion de jouer entre eux à l'intérieur ou à l'extérieur et de discuter de thèmes qui leur tiennent à cœur, avec d'autres ados comme eux mais aussi avec les adultes présents.

Inscriptions et renseignements

Les tarifs varient en fonction du quotient familial de chaque famille. Ces quotients dépendent des revenus et sont précisés par la Directrice sur demande des familles. ■

Pour tout renseignement et inscription,
vous pouvez vous adresser
à l'accueil de loisirs,
1 bis rue Cuvier
ou nous contacter au 03 81 68 24 43
Site internet :
[https://www.famillesrurales.org/
charquemont/](https://www.famillesrurales.org/charquemont/)
Adresse mail :
al.charquemont@famillesrurales.org



ADMR

L'ADMR de Charquemont résolument au service de la population.

Malgré une crise sanitaire qui se prolonge, salarié(e)s et bénévoles, restent totalement impliqués dans leur mission. Pour assurer une meilleure prestation, l'association recrute plusieurs aides à domicile.

Qui peut parler le mieux de notre association ? Nous avons choisi de laisser la parole à Astrid Koller qui exerce sur le secteur de Charquemont depuis 2 ans. **« Aider les personnes m'aide à me sentir utile. Une grande partie du travail consiste à l'entretien du cadre de vie et l'aide à la toilette. Les autres tâches sont variées et intéressantes. J'aide nos bénéficiaires à faire leurs courses et à préparer les repas. L'accompagnement social est très motivant. J'aime les écouter raconter leurs souvenirs quand on sort les albums photos. Beaucoup apprécient également les jeux de société. Ce métier a une vraie utilité sociale. Je m'occupe des gens comme j'aimerais qu'on s'occupe de moi quand mon tour viendra ».**

L'ADMR du Doubs voulait casser l'image des aides à domicile sous-payé(e)s et mal considéré(e)s. Des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années afin de valoriser cette profession vitale pour le maintien à domicile de nos aînés ou des personnes en situation de handicap. La nouvelle grille indiciaire nationale d'octobre 2021 a permis une remise à niveau des salaires. La mise à disposition d'un véhicule de service ou de fonction représente une économie importante pour les salarié(e)s. Tout le matériel nécessaire à l'exercice du métier est gracieusement fourni (équipement de protection, blouse, kit ménage et téléphone professionnel). Et tous les salarié(e)s ont accès à un vaste programme de formation. Femme ou homme, vous avez un bon relationnel, vous savez faire preuve de discrétion et de professionnalisme, vous êtes à l'écoute, rigoureux et disponibles ... Venez nous rejoindre ! Nous pourrions étudier avec vous les conditions d'une collaboration fructueuse : CDI, CDD, temps partiel, travail complémentaire, remplacement week-ends ou vacances, jobs étudiants, ...

Nous sommes également à la recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer l'équipe existante et mener de nouvelles missions concrètes sur le terrain (visites aux personnes âgées, animation de la vie locale, formation numérique, suivi du projet associatif, communication interne et externe, ...). ■



Pour tout contact : Jean-Marie Bessot (06-41-10-16-64)
 ou Philippe Duprez (06-50-58-01-79) – Secrétariat Charline Moser (03-81-64-25-76)
Adresse : Maison des Services – 4, rue de l'Église – 25140 Charquemont
Téléphone : 03-81-68-23-87 – Mail : admrcharquemont@fede25.admr.org

ACCA LA MONTAGNARDE

Présidée par David Alonzo, l'association communale de chasse agréée (ACCA) dispose d'un local, un chalet de chasse, situé au lieu-dit la Promenade. 71 chasseurs âgés de 16 à plus de 80 ans répartis en 9 équipes sillonnent les 1800 hectares de terrains dont une partie est classée en réserve.

Pour la saison dernière, les bracelets accordés selon un plan de chasse établi au niveau départemental concernaient 21 chevreuils, 5 chamois, 3 sangliers, 6 lièvres auxquels s'ajoutent les prélèvements de bécasses, canards, faisans et perdrix.

Les membres de l'association ont participé à la journée bois propre.

Ils ont par ailleurs mis en place des miradors pour se poster et vont poursuivre l'installation de réflecteurs au bord de la route entre Charquemont et Fournet-Blancheroche, pour assurer la sécurité des automobilistes. Une demande a également été déposée à la fédération de chasse pour que des équipements soient également posés le long de la vieille route du Russey. ■

LE CABARET DES CHOUPETTES

Présentation de la compagnie :

Acteurs : Jean-Pierre GABET et Cédric JOLIOT

Chanteurs, danseurs et musiciens : Clémence BLANCHOT, Pauline CUCHE, Louanne DAMIEN, Marjorie DELAIRE, Sonia DEMANDRE, Inès FAIVRE, Martine GABET, Vanessa JOBIN, Marine MUSY, Emma PETIT, Angèle PIERRE, Fanny SANCHEZ.

Jonglage : Justine BESSOT

Pole dance : Aymeric MOZ

Coaching vocal : Laura JOLIOT

Chorégraphies : Cindy GABET

Enfin ! Après trois années d'attente la compagnie a pu retrouver la scène avec un plaisir non dissimulé et une motivation qui ne s'est jamais démentie. Après avoir répété sans relâche pendant des mois tous les mercredis ainsi que quelques samedis, six représentations ont eu lieu à l'automne : quatre à Maîche et deux au Russey avec à chaque fois des salles qui affichaient complet et un public enchanté.

De l'aveu des spectateurs, le spectacle a franchi un niveau et gagné en qualité. Une belle récompense pour celles et ceux qui, sur scène ou en coulisses, oeuvrent pour mettre en avant les talents locaux qu'il s'agisse de musique, de danse, de jonglage, de sketches... une nouveauté cette année, avec des numéros de pole dance qui ont suscité l'admiration du public. Le talentueux Aymeric a brisé les codes de cette discipline habituellement réalisée par des femmes.

Que les membres de l'association soient face au public ou dans le backstage pour assurer la logistique, tous ont une part dans cette réussite.

L'année 2023 sera synonyme de pause ou plus précisément d'initiation. Des ateliers vont en effet être mis en place, pour ados et pour adultes, en alternance tous les quinze jours en lieu et place des répétitions. Via des jeux, chants, danses, improvisations théâtrales, les volontaires pourront s'amuser mais aussi prendre confiance et pourquoi pas faire émerger une envie, celle d'être sur scène lors du prochain Cabaret des Choupettes ! ■



CHORALE SAINTE-THÉRÈSE

Toujours à la recherche d'hommes et femmes prêts à rejoindre le groupe, l'association a retrouvé de la voix et poursuit ses activités habituelles notamment les offices religieux du dimanche ainsi que les mariages et les obsèques grâce à quatre pupitres, deux d'hommes, les ténors et les basses et deux de femmes, les sopranes et les altis.

Les membres venus de Charquemont mais aussi des Écorces, de Frambouhans, de Fournet-Blancheroche, de Damprichard et de Charmauvillers rejoignent chaque mois leurs homologues de la chorale paroissiale de Maîche pour travailler sur des partitions communes.

Des concerts profanes sont également au programme dans l'année comme la fête de la musique, le concert de Noël ou encore la représentation donnée au profit de Rétina France. Le rendez-vous annuel des chorales du Haut-Doubs Horloger est aussi un grand moment toujours très attendu. Il aura lieu en 2023 à Sancey le 14 mai. ■



Pour en savoir plus, contactez la présidente
ou rendez-vous à l'une des répétitions le mardi de 20h à 22h.
Contact : Eliane Cheval, présidente – 03 81 68 69 32 – elianecheval@hotmail.fr

CLUB D'AÉROMODÉLISME DU PAYS MAÎCHOIS

Contact : Patrick MANY, Président- 06.07.80.12.42

Avions, planeurs, hélicoptères, hydravions ... les membres du club ont continué à faire voler avec passion les engins qui très souvent ont été fabriqués de leurs mains. Beaucoup de sorties ont été au programme en 2022 comme à Sainte-Marie-d'Alloy en Savoie pour la coupe des Barons ou encore au lac du Salagou pour un meeting réservé aux hydravions. Outre l'étang de Trévillers où se déroulent les entraînements, les pilotes de ces engins ont aussi profité d'une autre sortie au Lac des Ballastières en Haute-Saône.

Des membres du club ont par ailleurs passé avec succès l'examen pilote de démonstration qui leur permet de participer à des meetings publics.

Pour l'année 2023, le club entend bien renouveler ces sorties et envisage l'organisation d'une rencontre interclubs à Charquemont début septembre. ■



COMITÉ DES FÊTES

Contact : Julien Taillard, président : 06 28 74 27 30 – julien.taillard1@orange.fr

Après la fête de la musique en juin, le comité a organisé un vide-greniers très fréquenté en septembre. En 2023, un loto est d'ores et déjà programmé le 16 avril ainsi qu'un nouveau vide-greniers le 24 septembre.

La dizaine de personnes qui s'investissent pour organiser ces manifestations espèrent voir de nouveaux bénévoles les rejoindre afin que l'association puisse poursuivre ses activités. ■



DANSE EN LIGNE

Contact : Colette Sandoz, Présidente au 07.61.00.39.92

L'Association a repris un bon départ après la crise sanitaire, avec toujours autant de danseurs pour pratiquer les danses déjà vues et apprendre quelques nouvelles comme le Mambo, la samba, le charleston etc...

Une soixantaine de personnes sont fidèles au rendez-vous des séances qui ont lieu les mardis et jeudis de 17h à 18h30 animées par Colette Boirin !

En juin dernier, suite à l'AG, l'année a été clôturée par une belle fête de la danse appréciée de toutes et tous !

Le club reste ouvert pour participer à la vie locale. ■



DOIGTS D'OR

Contact : nicole.huotmarchand@gmail.com - 06.74.45.83.21

Le club poursuit ses activités de couture le mardi de 18h à 20h, rendez-vous prolongé jusqu'à 22h le 1er mardi du mois avec repas pris en commun et de tricot le vendredi de 13h30 à 18h et le 2ème vendredi du mois également avec repas et ce jusqu'à 22h. Au total, une trentaine d'adhérentes (et un adhérent !) se retrouvent chaque semaine avec des nouvelles couturières notamment venues rejoindre le groupe.

Le week-end des Journées des créateurs en septembre a encore connu un beau succès avec beaucoup d'exposants et des visiteurs nombreux et intéressés.

Si vous souhaitez tricoter ou coudre et surtout passer un bon moment en toute convivialité. Les Doigts d'or vous accueilleront avec plaisir que vous soyez débutants ou confirmés. ■



DON DU SANG

Chaque collecte a rassemblé en moyenne 70 donateurs cette année à Charquemont, chiffre en légère baisse comme partout en France, ce qui a obligé l'Établissement Français du Sang (EFS) à lancer à plusieurs reprises des appels pour remonter les stocks devenus inquiétants.

Pour rappel, l'association des donateurs de sang gère ici tout le plateau. Désormais présidée par Damien Renaud, elle gère les collectes non seulement à Charquemont mais aussi à Damprichard et à Maiche. Même en cas d'impossibilité un jour, il est toujours possible de trouver une solution.

80 personnes se sont présentées cette année à chacune des collectes organisées à Charquemont, ce qui représente un total de 400 dons pour l'année. Toutes affichaient donc complet, une belle satisfaction pour les bénévoles mobilisés (une collecte a dû être annulée faute de personnel). Les dates à retenir pour 2023 : les mardis 31 janvier, 4 avril, 30 mai, 1er août, 26 septembre et 28 novembre de 15h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Charquemont.

Pour des questions d'organisation, la prise de rendez-vous est souhaitable en se rendant sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>. Il est néanmoins toujours possible de se présenter sur site au cas où il resterait des places.

Enfin, l'amicale est à la recherche de bénévoles pour assurer la bonne logistique de ses collectes.



RAPPEL : Il est possible de donner son sang à condition d'être majeur et de répondre à certains critères en matière de santé (<https://dondesang.efs.sante.fr/>). Un entretien préalable au don de sang permet de vérifier s'il n'y a pas de contre-indication et si le donneur a bien respecté un délai minimum entre 2 dons. Aucune rémunération ne peut être versée au donneur.

- Le don de sang total est le plus courant. Il est utilisé pour des transfusions sanguines et la recherche médicale.
- Le don de plasma est utilisé pour préparer les vaccins, sérums, remèdes contre l'hémophilie.
- Le don de plaquettes sanguines sert notamment à soigner certains cancers, dont la leucémie.

L'ÉTOILE SPORTIVE DE CHARQUEMONT

Depuis la dernière assemblée générale, les footballeurs locaux ont un nouveau président en la personne de Christian Labarussias qui entend consolider les bases du club avec une ambiance bon enfant et un esprit sportif irréprochable. Un nouveau projet sportif s'est ouvert avec la volonté de mieux structurer le club et de le faire progresser.

Des U6 aux U13, les jeunes joueurs locaux sont en nombre suffisant pour constituer des équipes tandis que pour les U15 et U18, évoluent dans le Groupement des jeunes du Haut-Doubs Horloger avec ceux des Ecorces et de Frambouhans. L'équipe féminine poursuit quant à elle son chemin tout comme les seniors masculins en D4 et en D3.



En dehors des terrains, les footballeurs souhaitent être encore plus présents dans la vie locale, comme ce fut le cas pour l'opération Nettoyage de la Forêt. Par ailleurs, le formidable élan de solidarité initié avec le club alsacien d'Altorf à l'occasion des étapes Bleu Cœur va connaître un match retour l'été prochain avec un nouveau défi cycliste : départ de Charquemont le 11 août et arrivée en Alsace le 14.

À noter enfin que l'ESC s'est dotée d'un nouveau logo, aux couleurs de la ville, où sapin et horloge sont en bonne place avec également le rappel de l'année de création, 1933. ■

EQUIPE JUIF SPORT

L'année passée a débuté par une participation au mythique rallye de Monte-Carlo où Styve Juif et son copilote Maxime Biegalko ont signé une belle 5ème place dans leur catégorie.



La saison du Trophée Clio avec près d'une cinquantaine d'engagés a ensuite commencé avec cinq manches au programme. De bons débuts avec une 3ème place au Touquet mais alors qu'ils luttent pour la victoire, à Antibes puis plus tard à Rouergue, la mécanique a contraint l'équipe à l'abandon. Pas de quoi décourager Styve et Maxime, qui sur les routes du Mont-Blanc, ont renoué avec leur habitude de rouler parmi les meilleurs, terminant ce rallye à la 3ème place. C'est là que s'est terminé le trophée puisqu'ils n'ont pas pu participer à la dernière manche dans les Cévennes.

Pour élargir son expérience, Styve a ensuite découvert les courses sur circuits en Championnat d'Europe Clio Cup, bouclant sa participation sur les pistes italiennes bien connues de Mugello puis de Monza par de prometteuses 5ème places. La saison prochaine, qui débutera en mars 2023 au Touquet, se déroulera au volant d'une nouvelle voiture, une Clio Rallye 4 pour participer aux 9 manches du championnat de France Trophée Michelin Amateur. ■

GAZOULLIS DU PLATEAU



La Commune de Charquemont, même si elle est bien implantée sur le plateau de Maïche, a la chance de voir son territoire descendre jusque dans la vallée du Doubs. Elle occupe même un des plus beaux endroits du secteur, des plus sauvages, la "Vallée de la Mort". Le site étroit, en canyon, à lui seul, marque déjà son originalité. Chargé d'histoire, il est devenu une étape indispensable aux touristes et aux locaux en balade.

Le nom du lieu fait peur. Il raconte comment, pendant longtemps, l'endroit a repoussé les aventureux, si reculé, si enclavé, si imposant. La légende dit que l'hiver n'y voit jamais le soleil. Elle en dit bien d'autres, qui ont contribué à faire la mythologie du lieu.

Pourtant, et depuis longtemps, l'homme y a habité. Les plus anciennes cartes montrent une occupation du flanc de vallée déjà bien implantée, principalement par des corps de fermes, leurs prés et leurs vergers. Le milieu était alors plutôt ouvert, avec quelques petits bois où œuvraient les charbonniers. Il s'est largement fermé depuis. La pelouse "Chez France", clairière ouverte au milieu de la forêt, est l'un des seuls vestiges de cette époque, hormis les quelques ruines des bâtiments anciens.

Déjà, cela suffirait à sa conservation. Mais si les Gazouillis du Plateau s'y sont intéressés depuis plusieurs années maintenant, c'est aussi parce que la pelouse calcicole et

mésophile montre une richesse biologique et écologique irremplaçable, gentianes, orchidées, papillons... Les espèces sont parfois rares, elles sont aussi souvent protégées car inscrites à la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Mais pour éviter que le milieu ne se ferme, il faut l'entretenir. Or, sa localisation ne facilite pas l'accès. Depuis plus de dix ans, les membres de l'association y descendent deux fois par an avec serpes, débroussailleuses et tronçonneuses. Et pour respecter l'agriculture extensive originelle, comme elle était pratiquée alors, l'idée leur est naturellement venue d'y tenter le pâturage. L'essai des moutons



reste ancré dans les souvenirs des plus anciens Gazouillis. Ça court vite ces bêtes-là... et ce n'est pas facile à diriger... On a donc abandonné les moutons, au tour des ânes, grâce à Cyrille Paratte, leur propriétaire. Et là ce fut une réussite.

Depuis le début des années 2010, chaque automne, l'association emmène quatre ânes pour quelques semaines. Ils paissent alors sur la pelouse, se désaltèrent dans le ruisseau qui la longe et profitent de leur séjour pour aider à débroussailler le lieu. La transhumance était plutôt familiale au début, avec les membres des Gazouillis et leurs enfants. Mais cette année, avec l'aide du Conservatoire des

Espaces Naturels qui participe à la gestion du site et apporte l'indispensable connaissance scientifique, et aussi avec celle de la Commune de Charquemont, a été organisé un événement plus large, la Transhum'ânes. Tous ceux qui le voulaient pouvaient accompagner les habitués âniers pour le retour des baudets, en écoutant des contes et en découvrant les richesses naturelles du secteur.

Et les participants ont été nombreux. Plus de 100 personnes se sont retrouvées le 8 octobre au Bois de la Biche pour une balade qui les a emmenées Chez France, retrouver Justin, Coco, Innocent et Titounet, et rentrer avec eux.

C'était une réussite et au nom des membres des Gazouillis du Plateau, je remercie tous ceux qui étaient là.

Nous vous donnons aussi rendez-vous l'année prochaine, et les années futures, car nous espérons bien qu'elle deviendra habituelle et récurrente, notre Transhum'ânes. ■

GYM PLAISIR

Contact : 06.42.40.59.13 ou 07.85.57.50.02

L'association GYM-PLAISIR est toujours présente sur notre Commune et propose une séance hebdomadaire de GYM-ACTIVE, avec Pauline Bonnet, le lundi de 9 h à 10 h, à la maison des Services.

GYM-PLAISIR dispense des cours sur 2 sites : CHARQUEMONT et DAMPRICHARD et est ouverte à toute personne désirant bouger dans la bonne humeur. On y trouve du renforcement musculaire, abdos, cardio, steps, petits et grands ballons, haltères, bâtons, élastiques.....

On sait toutes et tous, qu'une activité physique régulière contribue à garder une bonne santé, nous protège de maladies cardio-vasculaires, diabète, tension, nous aide à corriger nos postures, et apporte un lien social.

Nos animatrices interviennent en collaboration avec la Fédération Education Physique et Gym Volontaire (EPGV) et grâce à elles, nous pouvons vous proposer les cours suivants.

Si vous avez envie de bouger, en étant suivis et conseillés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. ■

Avec Pauline BONNET – GYM-ACTIVE

- Lundi à CHARQUEMONT : de 9 h à 10 h – Maison des Services
- Mardi à DAMPRICHARD : de 15 h 30 à 16 h 30 – Salle Polyvalente

Avec Emilie DUBLEUMORTIER : « FIT & ZEN »

- Mercredi à DAMPRICHARD : de 19 h à 20 H – Salle Polyvalente



JEANNE D'ARC

Contact : Julie Mimram, présidente : 06 73 64 30 25 – presidente.jacharquemont@gmail.com

Les compétitions ont enfin pu reprendre après la longue pause imposée par la crise sanitaire. Une reprise lente et parfois compliquée mais qui n'empêche pas tous les membres de garder confiance en l'avenir. L'année 2022 a également permis de proposer le gala de fin de saison en juillet sur le thème du cinéma.

Pour rappel, l'éveil est proposé aux garçons et filles de 3 et 4 ans afin de développer sens et motricité. Puis pour les enfants de 5 ans, une initiation à la gym permet de découvrir les différents agrès. Pour les tranches d'âges suivantes, seules les filles sont admises : les jeunes poussines de 6 et 7 ans, âge où elles découvrent les compétitions ; les poussines de 8 et 9 ans ; les jeunesses de 10 à 13 ans ; puis les aînées, dès 14 ans et plus... c'est-à-dire pour les adolescentes et les adultes. Une à deux fois par semaine, chacune des sections est encadrée par des moniteurs et monitrices formés par la ligue. ■

RÉCOMPENSES SAISON 2021/2022

Niveau district :

Les Jeunes poussines terminent 1ère de leur catégorie
Les poussines terminent 2ème de leur catégorie
Plusieurs jeunesses et aînées se qualifient pour les finales des imposés

Niveau interdépartemental :

Les jeunes poussines se classent 2ème de leur catégorie
Les poussines se classent 5ème de leur catégorie
Les jeunesses se classent 2ème et les aînées terminent 7ème de leur catégorie



LA SECTION ÉVEIL à participé à la fête de l'éveil sur le thème des pirates et le même jour la section initiation a participé aux initiations games. Tout s'est déroulé au Russey au mois d'avril.

La saison s'achève par notre traditionnel gala début juillet sur le thème du cinéma

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Merci à tous les généreux donateurs, merci aux bénévoles qui se chargent de la collecte de dons à Charquemont.

Grâce à vous, la somme de 6 315 € a été versée à « la Ligue contre le cancer » pour l'année 2022.

Cette somme est destinée à :

- La recherche pour guérir
- L'accompagnement et l'aide aux malades et à leurs proches
- La prévention et le dépistage pour protéger

Certains quartiers du village n'ont pu être prospectés par manque de bénévoles. C'est dommage ! Si vous disposez d'un peu de temps et que vous acceptez de les aider dans leur tâche, venez les rejoindre en vous faisant connaître à la mairie ou en appelant le 03 81 68 67 27.

Merci d'avance.



LES JEUX DU PLATEAU

Contact : Fabien Avignon, président – fabulousfab560@aol.com

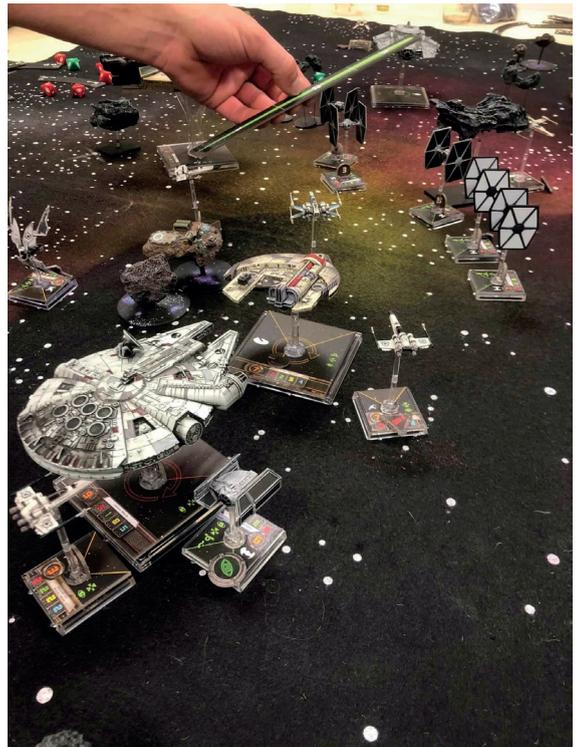
L'association compte une quinzaine d'adhérents qui se retrouvent à la maison des services tous les vendredis soir (sauf le deuxième du mois).

Lors des soirées sont joués des jeux de figurines dans des univers tel que Star Wars, le seigneur des anneaux, Warhammer...

Le modélisme fait partie du plaisir de ce type de jeu. Car la création des décors et peintures des figurines précèdent les parties. Chaque joueur peut ainsi préparer ses figurines « à la maison » avant de les voir prendre vie sur une table de jeu.

L'organisation d'un tournoi en 2022 à la salle des fêtes de Charquemont a vu s'affronter des joueurs autour du jeu de piraterie Briskars. Une deuxième édition de ce tournoi est prévue le 20 mai 2023.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page Facebook de l'association ou lors de nos soirées ! ■



L'ORCHESTRE D'HARMONIE

28 personnes font aujourd'hui partie de l'orchestre et 14 élèves de Charquemont sur les 36 qu'elle compte participent à l'école de musique Duo-Doubs. Toutes celles et tous ceux qui veulent rejoindre l'association peuvent prendre contact pour en savoir plus.

Petite précision utile : l'orchestre d'harmonie fait des concerts et ne se contente pas d'être présent aux défilés lors des commémorations patriotiques du 8 mai et du 11 novembre même si les membres le font toujours avec plaisir.

L'an dernier par exemple, le concert de Printemps a eu lieu à la salle de la Démocrate en juin ; à l'occasion de la Fête Nationale, c'est avec les voisins de Damprichard et de Fournet-Blancheroche que les musiciens locaux se sont produits. Puis après avoir répondu à l'invitation de l'harmonie de Damprichard pour un concert fin novembre, l'année s'est terminée avec la Sainte-Cécile, Sainte patronne des musiciens, avec la venue de la Fraternelle de Villers-le-Lac.

Le programme définitif de 2023 sera établi lors de l'assemblée générale de janvier avec toutefois déjà un rendez-vous à noter, le traditionnel loto du premier dimanche de mars. ■

LES SAPEURS POMPIERS DE CHARQUEMONT

L'année 2022 a été marquée par la passation de commandement officielle entre Jean-Luc Sandoz qui a passé la main à Anthony Kolodziej. Une cérémonie qui avait dû être reportée à cause de la crise sanitaire et qui a aussi permis de saluer les 40 années de volontariat de l'ancien chef de centre qui reste aujourd'hui en activité aux côtés de ses collègues.

Ils sont à ce jour 36, dont 8 femmes, pour effectuer en moyenne 350 interventions par an soit quasiment une par jour, et ce sur la commune bien sûr, mais aussi à Fournet-Blancheroche, aux Ecorces et sur une partie du territoire de Frambouhans. Soit une population défendue d'environ 4750 habitants, mission accomplie avec cinq véhicules. A noter que durant l'été 2022, le centre a été très sollicité lors des orages de grêle à la Chenalotte et au Barboux où il a fallu protéger et bâcher les habitations.

Un investissement personnel important qui nécessite de nouveaux recrutements. Les pompiers de Charquemont recherchent des personnes de 16 à 55 ans, hommes ou femmes, prêts à suivre une formation de 240 heures et de préférence disponibles entre 7h et 17h. Pour en savoir plus, il suffit de se présenter un dimanche matin au centre de secours.

Du côté de l'amicale, cette année a été celle du retour à la normale et à la convivialité, si importante entre pompiers. La journée accrobranche avec les familles a encore permis de renforcer cette cohésion indispensable. ■

Dans vos agendas :

Le 2 juillet 2023.

Journée Portes Ouvertes

au Centre de Secours de Charquemont pour une visite des locaux, une présentation des véhicules et la découverte des différentes missions.

Des équipes spécialisées seront présentes pour effectuer des manœuvres.

Des animations seront également mises en place pour les enfants.

LES SENS DE L'ART

Le millésime 2021 n'a pas eu lieu faute au Covid. La date de juin 2022 a été retenue pour ne pas court-circuiter la manifestation organisée à Maîche par le Rotary en octobre. La biennale d'art contemporain a donc eu lieu du 10 au 12 juin 2022 à la salle des fêtes de Charquemont en présence de 35 artistes. Une belle réussite puisqu'une fois encore la fréquentation a atteint 1500 visiteurs, sans oublier les enfants de l'école primaire de Charquemont à qui une journée avait été spécialement réservée. Les artistes présents ont apprécié cette nouvelle édition tant pour l'ambiance et l'accueil réservé que par l'intérêt du public. Comme par le passé, les repas de midi étaient proposés tous les jours aux artistes et aux membres de l'association.

D'ores et déjà, les membres du bureau se sont réunis pour tirer un premier bilan et envisager la suite, avec le souhait d'exposer désormais uniquement dans la salle et plus dans l'annexe. Un effort particulier sera également fait à l'avenir pour mieux communiquer via Internet et les réseaux sociaux.

Pour respecter le délai de deux ans, la prochaine Biennale serait organisée en juin 2024. Bien des organisateurs prennent de l'âge. Par cet article, nous lançons un appel aux jeunes et moins jeunes désireux de s'investir dans une aventure intéressante et enrichissante. Nous avons besoin de sang neuf au sein de l'association pour que la Biennale puisse poursuivre son chemin. ■

CHARQUEMONT
SALLE DES FÊTES

7^{ème}
édition

**Biennale
d'Art
Contemporain**

du 10 au 12 juin 2022
de 9h à 20h - 18h le dimanche

Vernissage / Concert
Vendredi 10 juin 2022 à 18 h 30

Participez à notre tombola

**ENTRÉE
LIBRE**

SENTIERS DU DOUBS

Cet été très sec a mis à mal nos forêts, nous nous en apercevons au fil des sentiers qui sont très souvent coupés par des arbres tombés et plus particulièrement les frênes qui nous donnent pas mal de travail.

La pluie de cet automne a réveillé la nature qui nous donne de belles couleurs dans les côtes du Doubs.

Nous avons effectué 248 heures principalement à l'entretien des sentiers.

Nos effectifs sont stables voir en progression. Deux nouveaux sont venus renforcer l'équipe, c'est avec plaisir que nous les accueillons.

Au début de cette année nous avons inauguré le toit de la chapelle du Refrain ainsi que la table abritée Chez France avec la présence de la Commune de Charquemont, EDF et la Communauté de Communes qui ont financé à différents niveaux la fourniture du matériel.

La couverture de l'abri de La Crampoulotte donnait des signes de vieillesse ; nous avons remplacé le carton goudronné par des tôles laquées avec les rives.

Nous avons commencé à reconstruire l'auge des Noeuds de Faux mais un propriétaire procède à une importante coupe, nous avons décidé de reporter ces travaux à l'année prochaine.

La fête de La Crampoulotte s'est déroulée sous un beau soleil et nous avons approché les 400 personnes.

Les deux bouilles de soupe ont été distribuées ce qui confirme le nombre.

Les 100 gâteaux de ménage préparés par les dames et cuits par notre ami Jean Claude ont rapidement trouvé preneur.

Comme d'habitude les musiciens ont animé la journée avec les chants traditionnels des randonneurs.

Nos voisins et amis suisses étaient comme à l'accoutumée bien représentés.

L'an prochain verra terminer la reconstruction de l'auge et le remplacement des limons d'escaliers qui mènent aux échelles.

En fin d'année nous avons la journée "d'amitié", le groupe se réunit à La Crampoulotte pour une journée sans travail, bien appréciée par tous les bénévoles de notre section. ■



Le Comité

SKI CLUB DE CHARQUEMONT

Au cours de la saison 2021-2022, l'association comptait 87 licenciés. Des stages ont eu lieu aux 2 Alpes en été et à la Toussaint puis en février avec 36 participants qui ont pu apprécier les entraînements du matin et les sorties ski les après-midi, séjour qui s'est terminé par les passages de flèches et chamois.

Des entraînements ont également eu lieu à plusieurs reprises à Métabief grâce à un partenariat établi avec le Ski-Club du Mont-d'Or.

La saison de compétitions s'est terminée avec pour le club une troisième place au classement du Comité Départemental pour la Coupe du Doubs.

La course organisée en janvier à la Combe Saint-Pierre à Charquemont a pu l'être grâce à la mobilisation des bénévoles et de l'entraîneur Thierry Monnin.

Malgré le peu de neige, un arrosage pour durcir la neige la veille au soir a permis à l'événement d'avoir lieu.

Des séances d'initiation au ski ont été mises en place. 30 enfants de 5 à 14 ans ont pu en profiter avec 5 séances de deux heures à la Combe-Saint-Pierre puis, en récompense, une sortie commune à Métabief avec passage d'étoiles et de flocons.

Concernant la partie extra-sportive, le club a organisé sa traditionnelle bourse aux skis à Maïche. Un franc succès en décembre 2021, renouvelé en 2022. Les membres étaient par ailleurs présents au Carnaval de Maïche, là aussi une excellente année et un rendez-vous important pour les finances du club. En juin, à l'occasion de la remise du challenge interne au club, trois filles et trois garçons ont été récompensés pour leur assiduité et leurs résultats. Un moment privilégié pour partager une journée avec au programme sortie VTT et barbecue.

L'assemblée générale a quant à elle été marquée par un changement de bureau. Le président est désormais Anthony Locatelli, assisté à la trésorerie par Grégory Biajoux et au secrétariat par Isabelle Garressus. Tous tiennent à saluer les sponsors que sont

Polygalva, la Sarl Cheval, Exco P2B Audit, Swisslife Charquemont, la société Herbelin et Tout Faire Matériaux Maïche.

La saison en cours a été lancée avec les mêmes objectifs, à savoir poursuivre les initiations, stages, et compétitions. Des investissements devraient être engagés pour renouveler le matériel de chronométrage et peut-être l'achat d'un mini-bus. ■



LES VIEILLES MÉCANIQUES



Le site est ouvert gratuitement
au public,
et « Les Vieilles Mécaniques »
vous donnent rendez-vous
le dimanche 4 juin 2023
pour sa 29^{ème} édition.

Enfin !! Enfin ! après deux longues années, nous avons retrouvé le bruit des moteurs de nos chères « vieilles mécaniques » démarrant les uns après les autres pour se préparer à notre traditionnelle balade.

Enfin, nous avons eu la joie d'accueillir nos invités du jour, nos habitués, à participer avec nous à ce rassemblement convivial réunissant les véhicules « d'avant ».

Enfin, les retrouvailles, la jovialité, et le partage entre passionnés qui se sont donné rendez vous à la salle des fêtes le 29 mai 2022.

À cette occasion, nous remercions la municipalité de son soutien, et, tenons à souligner une reconnaissance particulière à nos bénévoles, et à nos amis motards qui, grâce à leur aide précieuse, participent au bon déroulement de cette rencontre. ■



N'hésitez pas à nous contacter via Facebook
ou par mail à l'adresse suivante : lesvieillesmecaniques@hotmail.fr

LES YACKS OF THE ROAD

Contact : sissi.maire@wanadoo.fr – Facebook : Yacks of the Road



Pour cette vingtaine de passionnés de moto, de Harley Davidson principalement, l'année a bien entendu été rythmée par les sorties au guidon de leurs deux-roues mais aussi par les manifestations qu'ils organisent localement :

En août le marché artisanal suivi le lendemain par la journée Démo'n'Yacks puis le repas ouvert à tous en octobre et le marché de Noël au centre-ville en décembre. De beaux succès qui motivent pour la suite.

En 2023, un évènement sera organisé au mois de mai dans le cadre du 5ème jumelage de l'association avec un club de région parisienne, les US Locomotion.

Un beau projet musical est également à l'étude dans la mesure où les finances le permettent.

À suivre... ■



CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Mercredi 4	Ludothèque	Familles Rurales	Maison des services
Dimanche 8	Vœux du Maire	Commune	Salle des fêtes
Mardi 31	Collecte de sang	Amicale des donateurs de sang	Salle des fêtes

FÉVRIER

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Mercredi 1	Ludothèque	Familles Rurales	Maison des services
Dimanche 5 à confirmer	Loto	Jeanne d'Arc	Salle des fêtes
Vendredi 17 à confirmer	Conférence sur les papillons nocturnes	Les Gazouillis du Plateau	Salle des fêtes
Dimanche 19 à confirmer	Loto	Association des parents d'élèves	Salle des fêtes
Du jeudi 23 au vendredi 24	Spectacle pour enfants	Côté Cour	Salle des fêtes

MARS

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Mercredi 1	Ludothèque	Famille Rurales	Maison des services
Dimanche 5 à confirmer	Loto	Orchestre d'Harmonie	Salle des fêtes

AVRIL

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Du samedi 1 au dimanche 2	Exposition Journée des Métiers d'Art	Chambre des métiers	Salle des fêtes
Mardi 4	Collecte de sang	Amicale des donateurs de sang	Salle des fêtes
Mercredi 5	Ludothèque	Familles Rurales	Maison des services
Vendredi 7 à confirmer	Vente de brioches	Association des parents d'élèves	Salle des fêtes
Dimanche 16 à confirmer	Loto	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Du samedi 29 au dimanche 30	Arrivée des 100 kms	Les Randonneurs du Plateau	Salle des fêtes

MAI

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Mercredi 3	Ludothèque	Familles Rurales	Maison des services
Dimanche 7	Endurhautrail	Association Sport et Nature	Salle des fêtes
Du samedi 20 au Dimanche 21 à confirmer	Tournoi	Les Jeux du Plateau	Salle des fêtes

JUIN

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Dimanche 4	Exposition d'anciens véhicules	Les Vieilles Mécaniques	Salle des fêtes
Mardi 6	Collecte de sang	Amicale des donateurs de sang	Salle des fêtes
Mercredi 7	Ludothèque	Familles Rurales	Maison des services
Vendredi 16 à confirmer	Fête de la musique	Familles rurales et Comité des fêtes	
Samedi 24 à confirmer	Atelier de présentation	Cabaret des Chouettes	Salle des fêtes
Vendredi 30 à confirmer	Spectacle	Danse en ligne	Salle des fêtes

JUILLET

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Du samedi 1 au dimanche 2	90 ans du club	Etoile Sportive Football	Salle des fêtes
Mercredi 5	Ludothèque	Familles Rurales	Cour du périscolaire
Jeudi 13	Feux d'artifices	Commune	Salle des fêtes

AOÛT

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Mardi 1	Collecte de sang	Amicale des donateurs de sang	Salle des fêtes
Du samedi 5 au dimanche 6	Fête patronale	Commune	Centre bourg
Vendredi 11 et samedi 12 ao	Étape bleu cœur	Etoile Sportive Football	Salle des fêtes
Samedi 26	Marché artisanal et journée « Démon'Yacks »	Yacks of the Road	Place du Lion d'Or

SEPTEMBRE

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Mercredi 6	Ludothèque	Familles Rurales	Maison des services
Du samedi 16 au dimanche 17	Exposition	Les Doigts d'Or	Salle des fêtes
Dimanche 24 à confirmer	Vide grenier	Comité des Fêtes	Salle des fêtes
Mardi 26	Collecte de sang	Amicale des donateurs de sang	Salle des fêtes

OCTOBRE

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Mercredi 4	Ludothèque	Famille Rurales	Maison des services
Dimanche 15	Repas de l'amitié	Commune	Salle des fêtes

NOVEMBRE

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Mardi 28	Collecte de sang	Amicale des donateurs de sang	Salle des fêtes

DÉCEMBRE

DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	Lieux
Vendredi 1 à confirmer	Noël des enfants	Etoile Sportive Football	Salle des fêtes
Samedi 2	Marché de Noël	Yacks of the Road	Place du Lion d'Or
Mercredi 6	Ludothèque	Familles Rurales	Maison des services
Dimanche 10 à confirmer	Bourse aux jouets	Familles Rurales	Salle des fêtes
Samedi 16	Spectacle de Noël	École Maternelle	Salle des fêtes

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Numéro de téléphone : 03 81 68 67 27

E.mail : info@charquemont.org

Site internet : www.charquemont.fr

Page facebook : Commune de Charquemont

Actualités disponibles également sur l'application « Intramuros »

